

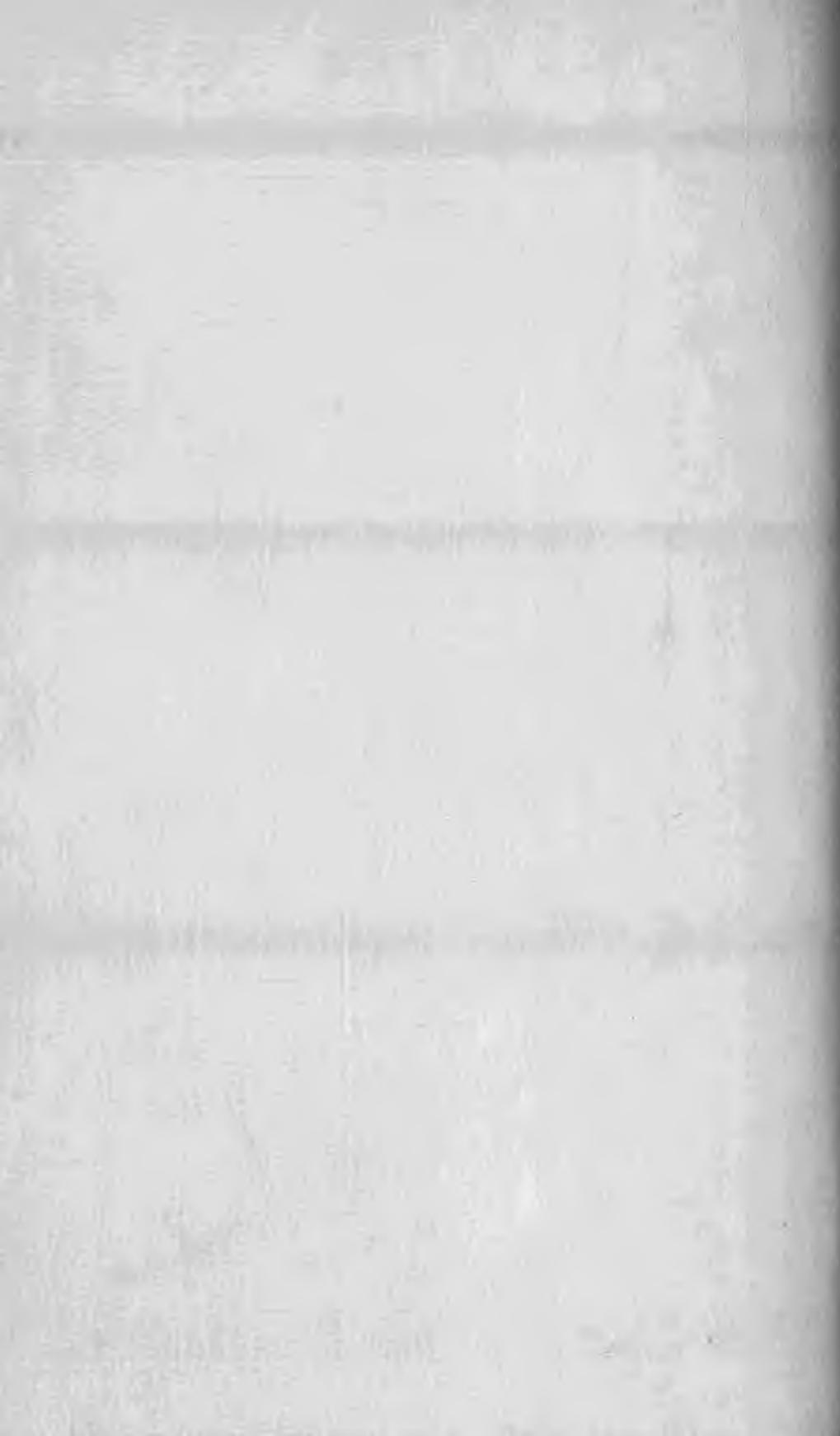






EX LIBRIS
LOUIS RAILLARD





LE
FORT DU RÉDUIT

Étude historique

Par E. DUCÉRÉ

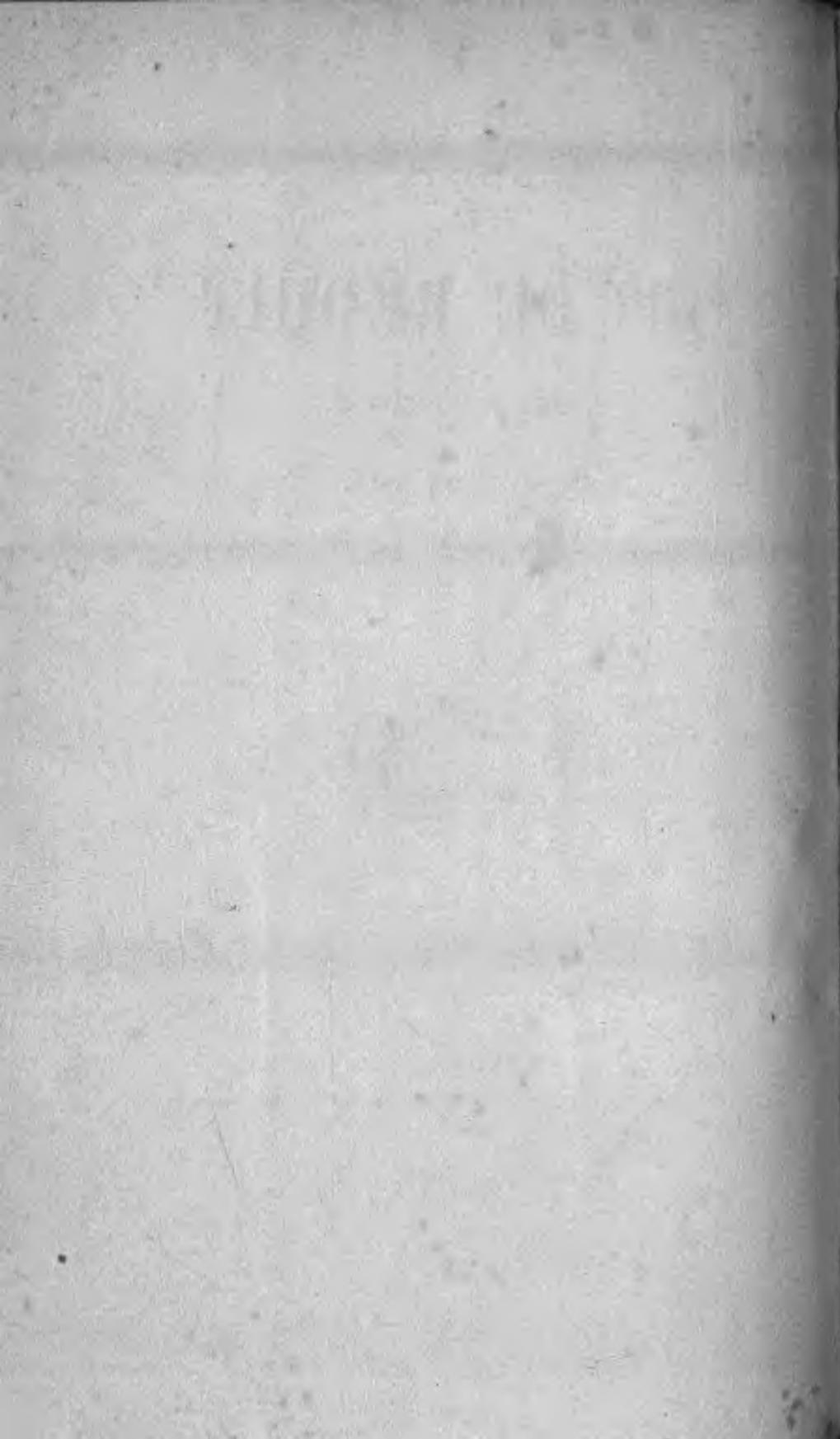


BAYONNE

Imprimerie-Librarie L. Lasserre, rue Gambetta, 30.

—

BAYONNE, 21 AVRIL 1907



H-32269
Q-41739

ΔTV
2024

LE
FORT DU RÉDUIT

Étude historique

Par E. DUCÉRÉ

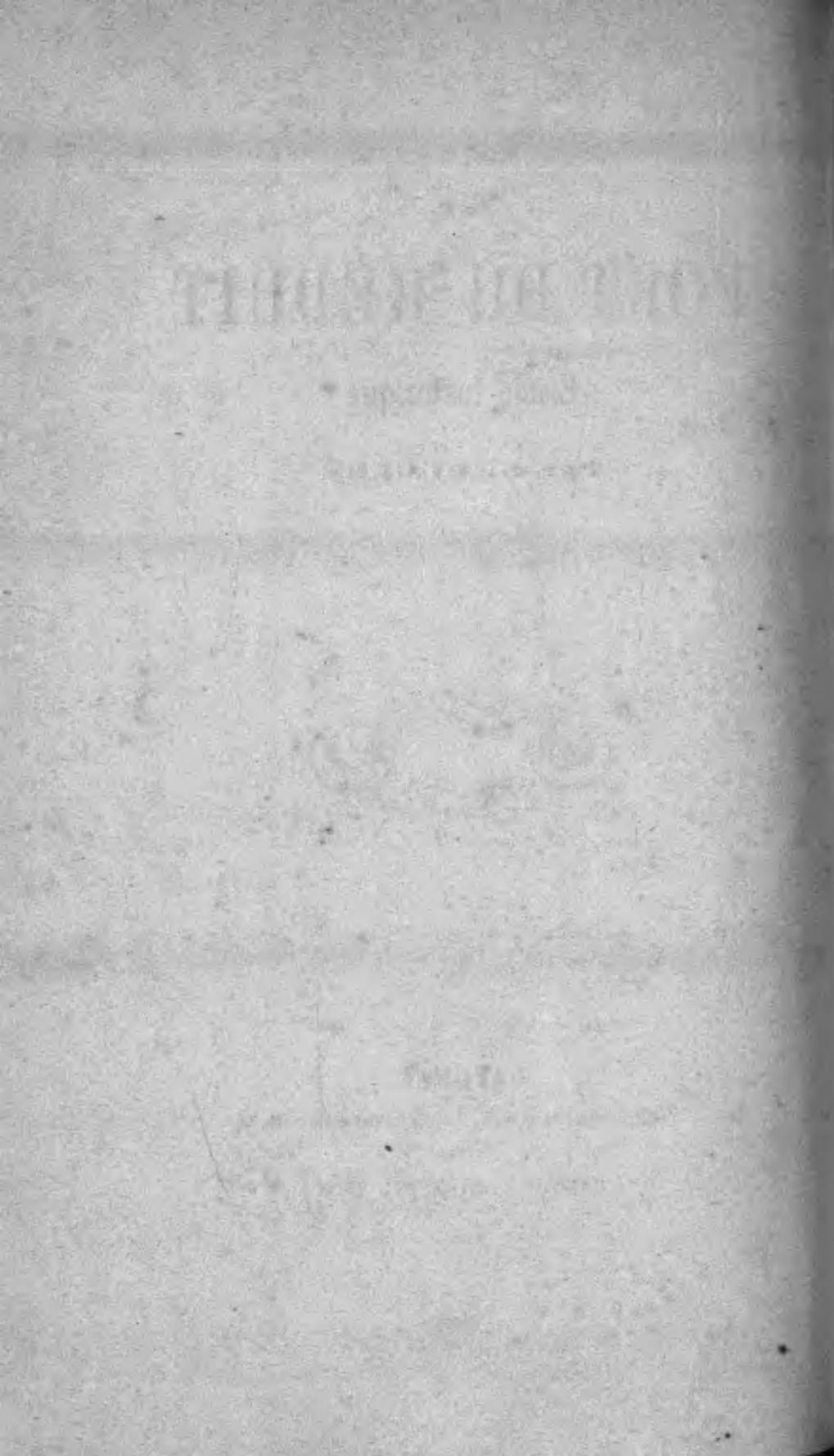


BAYONNE

Imprimerie-Libririe L. Lasserre, rue Gambetta, 20

—

BAYONNE, 21 AVRIL 1905 (7)



Avant-Propos

Cette étroite langue de terre qui, semblable à l'étrave aiguë d'un vaisseau de guerre, s'enfonce profondément au confluent de la Nive et de l'Adour, a supporté pendant de longs siècles les épaisses murailles d'un des plus curieux monuments d'architecture militaire que la ville de Bayonne éleva pendant les années précédentes pour préserver sa vieille loyauté, et remplir un rôle de sentinelle vigilante et armée en face de l'Espagne toujours menaçante. Là, les amateurs d'archéologie pouvaient venir étudier tous les systèmes de fortifications qui se sont succédés à travers les âges; car depuis le XII^e siècle jusqu'en 1850, tous les systèmes y étaient représentés. Le pittoresque, d'ailleurs, n'en était pas exclu, et les regards des connaisseurs et des vieux Bayonnais aimaient à se reposer sur ces anciennes murailles, sur ces profondes embrasures, sur ces passages voûtés et obscurs. Et lorsqu'on débouchait subitement de la porte intérieure du Réduit, et qu'on arrivait sur le pont Mayou, quand on passait brusquement de l'ombre à la lumière, quel régal pour les yeux que l'aspect de la Nive, verte et limpide, des hautes façades des maisons de la place de la Liberté et des deux flèches de la Cathédrale dressant dans l'air leurs clochers aigus et ajourés comme des aiguilles d'ivoire. Le paysage subsiste encore; seul le fort du Réduit a disparu devant les exigences de la vie moderne, et il n'est pas trop tard pour parler de lui, le dé-

crire, et raconter son histoire qui n'est pas sans gloire, d'après des documents authentiques extraits de nos anciennes archives, et en grande partie inédits.

Nous avons dit que le Fort du Réduit formait un ensemble d'ouvrages intéressants pour l'histoire militaire de notre ville, et on pouvait en effet y distinguer plusieurs parties que nous aurons à étudier successivement. C'est, d'abord, la tour de Saint-Esprit, qui fut pendant si longtemps le siège d'une antique capitainerie ; la porte Saint-Esprit qui devint plus tard la Porte de France ; le bastion de Saint-Esprit qui enferma si étroitement les deux ouvrages et qui constitua définitivement le Fort du Réduit. Enfin, les chaînes dites de Saint-Esprit, qui ont disparu depuis une centaine d'années et qui fermaient l'entrée de la Nive en se rattachant à la tour de Piémont, laquelle s'élevait en face sur la place de Gramont ou de la Liberté, et complétait le système. Enfin, la place Bourgeoise qui précédait le pont Mayou et était destinés aux rassemblements armés des milices communales. Tous ces ouvrages se commandaient respectivement et formaient un tout complet ; ils ont disparu ; nous ne prendrons parti ni pour les démolisseurs, ni pour les conservateurs de ces vieilles murailles. Nous ne dirons pas si on a bien ou mal fait, car notre rôle est plus modeste. Nous nous contenterons de donner les dates et les faits, et nous dirons à chacun : voyez et jugez !



LE FORT DU RÉDUIT

ÉTUDE HISTORIQUE

I

LA TOUR ET LA CAPITAINERIE DE SAINT-ESPRIT

La tour de Saint-Esprit. — Les tours de guet. — Une tour phare. — La tour et son armement. — La capitainerie de Saint-Esprit. — Une lettre de François I^e. — Le capitaine de la tour. — Projet de renforcement. — La tour de Saint-Esprit sert de prison. — Le marquis de Gange. — Une défense mobile. — Le *corps haricotat*.

La tour de Saint-Esprit s'élevait à l'extrémité de l'ouvrage du Réduit, et était l'un des plus anciens vestiges de la fortification du Moyen-âge dans notre ville. Il est même probable, quoiqu'il n'y ait eu jusqu'ici aucune preuve, que les Romains, lorsqu'ils construisirent la forteresse, fortifièrent ce point unique, en y élevant une tour de guet, commandant les eaux des deux rivières. Cela était dans leurs habitudes et strictement recommandé par leurs ingénieurs militaires.

Mais, ce qui est bien certain, c'est que lorsque l'évêque Raimond de Martres songea à enclore le nouveau faubourg du Bourg-neuf, il fit élever sur la langue de terre qui voit s'opérer la réunion des deux rivières une haute et forte tour dont le soubassement existe encore, et qui porta pendant longtemps le nom de tour de Saint-Esprit. Cette tour, en imitation de celle qui fut élevée par les Romains, servait à plusieurs fins, ainsi que nous

l'expliquerons plus tard : elle commandait la navigation de l'Adour, fermait l'entrée du port intérieur de la Nive, et servait même de phare pour les vaisseaux qui arrivaient de la mer.

La tour de Saint-Esprit à plusieurs étages était ce qu'on appelait au moyen-âge une tour de guet ou de guette. Une tour de ce genre n'avait pas seulement pour objet de prévenir la garnison d'une approche suspecte, mais aussi d'avertir les gens de la ville de se défier d'une surprise et de se précautionner contre une attaque possible.

On sait que la fameuse tour de Nesle, à Paris, qui commandait, comme notre tour de St-Esprit, le fleuve à son entrée dans la ville, était plutôt une tour de guet qu'un ouvrage propre à la défense. Elle était mise en communication par une estacade avec la tour de la rive droite qui, en amont du Louvre, terminait l'enceinte de la ville. Enfin, un fanal était suspendu à ses créneaux, pour indiquer aux bateliers l'entrée de l'estacade qui barrait une partie notable du fleuve.

La tour de Saint-Esprit pouvait plutôt être considérée comme une tour phare, parmi les plus anciennes desquelles on remarque la tour de Constance, à Aigues-Mortes, bâtie par saint Louis. Dans cette dernière, une tourelle de plus de onze mètres s'élevait au dessus de la plate-forme ; elle était destinée à porter les feux de nuit ; on voit même quelques-unes de ces tours isolées sur le littoral de la Méditerranée et du golfe cantabrique, où elles avaient pris le nom arabe d'Atalaya.s

Le climat plus destructeur des côtes de l'Océan

n'a guère laissé subsister que la belle tour dite de la Lanterne, à La Rochelle, dont les dimensions sont énormes. On trouve encore quelques vestiges de ce genre sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. La tour de Saint-Esprit, beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est de nos jours, servait aussi de phare aux vaisseaux, et nous avons eu entre les mains un ancien plan de Bayonne de la fin du XVI^e siècle, donnant le profil de la tour, et où l'on pouvait remarquer la tourelle ou lanterneau où l'on allumait les feux. On sait que ces derniers n'étaient que de simples grils à résine ou à goudron, où se trouvaient des feux fixes dont la portée était restreinte, mais qui étaient cependant suffisants pour guider les navires au milieu des brumes du fleuve.

La forme de la tour était presque ronde, mais elle se terminait par un mur plan du côté de l'Est; son diamètre extérieur était de huit mètres. Quatre créneaux étaient ouverts au rez-de-chaussée et au premier étage, à travers les parties arrondies du mur. Cette construction, en pierre de grès jaunâtre, était assez bien conservée dans ses étages inférieurs, grâce aux murs de 1 m. 70 d'épaisseur qui les maintenaient; un escalier a été logé dans l'épaisseur de l'angle Sud-Ouest, permettant d'accéder aux étages et à la tourelle supérieure. Les créneaux étaient tous dirigés vers le point de jonction des deux rivières et indiquaient ainsi que l'ouvrage était destiné à la défense de l'entrée de la Nive.

La tour de Saint-Esprit est comprise dans le de-

vis des travaux ordonnés par l'ingénieur Louis de Poncher en 1515 et 1525. A ce moment, elle était armée d'un « grand coulevrine et ung faulcon ». Le 6 janvier 1511, et comme on craignait une entreprise des Espagnols sur Bayonne, les capitaines de quartier furent distribués avec leurs compagnies, chacun à leur poste de combat. La partie de la cité comprise entre la tour du Nord et la porte de Saint-Esprit et dans laquelle la tour se trouvait enclavée, fut confiée aux capitaines Arnaudchau Dachari, Jean Dalbaytz, Michel de Ségure, de Mente, Boniface d'Albaytz, et le clerc de ville.

Au commencement du XVI^e siècle, la tour de Saint-Esprit était encore considérée si importante pour la défense de la ville, que de même que pendant le moyen-âge, où elle avait déjà eu un capitaine particulier, elle vit se continuer cette charge pendant deux cents années encore. Au commencement du XVI^e siècle, elle fut réunie à celle de gouverneur de la ville et du Château-Vieux, et nous la trouvons citée dans les lettres de provision accordées en 1538, au sieur Dandoings :

« De par le Roy. Chers et bien amès, nous avons pourvu notre ami Jeanot Dandoingt, chevalier, seigneur de Fasun, du gouvernement de notre ville et cité de Bayonne, ensemble de la capitainerie de la tour du Saint-Esprit de la dite ville par le trespass du feu seigneur de Saint-Bonnet; luy avons donné tout pouvoir pour l'administration et police, tant de la dite ville, réparation d'icelle, que autres choses concernant le fait de nos affaires

et service, comme plus à plein pourrèz voir par nos lettres patentes que nous luy avons faict expédier, suivant lesquelles nous vous prions néanmoings et très expressément enjoignons luy obeyr en ce qui concerne le faict et charge dudit gouvernement que de la dite capitainerie, et garde susdicté, et au deneurant faire en tout et partout ce qu'il vous ordonnera et commandera pour notre service et ne faict faulte ; car tel est notre plaisir.

« Donné à Saint-Germain-en-Laye, le quatorzième jour de septembre, mil cinq cent trente huit, ainsi signé. »

FRANÇOYS (4).

Ce fut Alain, sire d'Albret, qui, le premier sous Louis XI, avait pris le double titre de gouverneur du château et capitaine de la tour de Saint-Esprit. Lorsque le vicomte d'Orthe fut en état d'hostilité réglée avec le corps de ville de Bayonne, le roi de France ne voulut pas lui laisser à la fois le Château-Vieux et la tour de Saint-Esprit, ce qui lui donnait une trop grande puissance. Il en pourvut donc Louis Duhalde et écrivit sur ce sujet une lettre particulière aux échevins de Bayonne :

« De par le Roy. Chers et bien amèz, et sachés que nous vous assurons que ensuivant les lettret patentes que avons accordée au cappitaine Duhalde présent porteur, de la cappitainerie es garde de la tour de Saint-Esprit de ma ville de Bayonne, et ce qui vous est mandé faire pour la

(1) Archives de Bayonne. BB, 17.

vérification d'icelles à vous faictes par notre très cher et bien aimé frère le Roy de Navarre, vous ne fauldrés d'exécuter de poinct en poinct le contenu d'icelles. Si nous avons vous vouleu particulièrement escrire les présentes, et pour vous mander et ordonner que le plus promptement que faire pourré. En inscrivant nos voulloir et intention portée par nos dites lettres, vous meltés et installés le dit capitaine Duhalde en la possession et joyssans de la dite tour St-Esprit, affin qu'il bien y fasse et continue comme il a faict par le passé bon et fidèle service que nous espérons de luy. Et vous ferés en ce faisant chose qui nous urons bien fort agréable.

« Escript à Blaye, le XIII d'Aout 1575.

CHARLES (1).

A ce capitaine Duhalde succéda Gratien de Lavigne, qui devait être un personnage, car il possédait à Bayonne et dans les environs plusieurs propriétés, parmi lesquelles nous signalerons : le moulin de Biarritz, l'héritage de Darancette, hors la porte Saint-Léon, et la terre de Berrendy, près d'Arouze (2).

Le capitaine de la tour de Saint-Esprit jouissait de plusieurs priviléges, parmi lesquels l'un des plus appréciés était l'autorisation de faire entrer en franchise, et sans payer aucun droit, cinq barriques de vin pour sa provision et celle

(1) Archives de Bayonne AA. 27..

(2) FF. 12. 1582.

des archers de la tour (1). Mais il lui était défendu très expressément de vendre au dehors du vin ou du cidre étranger (2). En avril 1505, le maire de Bayonne avait déjà défendu à l'un des archers d'homme d'armes, Bertrand de Casenau, garde de la tour de Saint-Esprit, de vendre aux autres archers du vin de sa provision que la ville lui avait accordé d'introduire sans payer les droits.

A partir de la fin du XVI^e siècle, la tour de Saint-Esprit perdit son capitaine particulier et revint au gouverneur de la place. On la voit figurée dans le plan cavalier de Bayonne de 1612, coiffée d'un faîte aigu et commandant par son feu toute l'étendue de la rade. Mais bientôt elle se confondit avec les ouvrages du Réduit, et ne fut plus qu'une partie de cette fortification spéciale de la ville de Bayonne.

Elle ne répondait plus, en effet, aux exigences du moment. On avait déjà pu constater que, dépourvue de défense extérieure, elle était d'un accès trop facile, et nous relevons à la date du 23 novembre 1573 une information contre Guillaume de Labourt, « lequel a viollé les murs et tour de Saint-Esprit avec une corde » (3). Aussi, à la fin du XVI^e siècle, le corps de ville de Bayonne entra-t-il en instance auprès du pouvoir royal pour compléter les défenses qui allaient enclore la tour de Saint-Esprit. Les échevins n'étaient pas complètement satisfaits par les grands travaux en

(1) *Registres gascons*, II, p. 23.

(2) *Id.*, *id.* p. 642.

(3) *Archives de Bayonne*, BB, 27.

cours; ils trouvaient que les deux extrémités de la chaîne de Saint-Esprit n'étaient pas défendues, et que les nouvelles courtines commencées entre les boulevards du Bonrg-neuf ne présentaient pas des garanties suffisantes. En 1566, ils demandèrent au roi Charles IX d'entourer la tour de St-Esprit d'un cavalier ou muraille terrassée; c'était demander un boulevard que le roi ne pouvait exécuter faute de fonds; il fallait se borner à surélever le mur du quai de la Nive entre la tour et la tête du pont Mayou, ce qui fut exécuté en 1569, et se contenter du ravelin dont les deux branches étaient constituées par ce mur et par celui autrefois construit, qui réunissait la tour et la porte Saint-Esprit. La même pénurie de fonds ne permit pas la construction à l'extrême gauche de la chaîne, comme le désirait la ville; la loge ou guérite de Piedmont fut commencée en ce point et mise en communication par un parapet de terre avec l'ancien rempart réunissant la tour du Nord au pont Mayou. Ce parapet était maintenu entre deux murailles; il longeait la berge de la partie du Port-Neuf extérieur à la ville et il était protégé du côté Ouest par un fossé dont les terres servirent à monter le parapet. Ce rempart, qui fut appelé la muraille de Piedmont, pouvait recevoir de sur son terre-plein de l'artillerie et des combattants. Nous aurons d'ailleurs à en parler plus longuement, car il complétait l'ensemble de la fortification du Réduit.

Quoique à partir de ce moment la tour de Saint-Esprit parût perdre beaucoup de son importance,

son entretien ne fut pourtant pas négligé. En 1604, sur les 70 hommes fournis toutes les nuits par la milice bourgeoise, six étaient affectés à la tour du Saint-Esprit. En 1658, elle avait encore pour capitaine le bourgeois de Bayonne Antoine Dandoings (1). En 1636, elle est réparée par le maître maçon Jean de Mouracin (2).

Pendant le XVIII^e siècle, elle servit souvent de prison à des prisonniers d'Etat, et bien des larmes ont dû couler derrière ses épaisses murailles, pendant que les malheureux détenus pouvaient contempler à travers les étroits barreaux le merveilleux paysage du confluent des deux rivières.

Lorsque arrivèrent les sombres jours de la Terreur, de nombreux suspects y furent enfermés, et l'histoire de l'un d'eux, essentiellement tragique, donne à la vieille tour un aspect encore plus sombre et plus sinistre.

Louis Vissec, marquis de Gange, natif de Villefranche, dans le département de l'Aveyron, ancien officier général, vivait à Bayonne depuis quelques années. Le 6 août 1792, il avait pris un passeport pour l'Espagne. Soupçonné d'avoir fait passer des marchandises aux émigrés, il fut arrêté et écroué dans la tour de Saint-Esprit, le 10 octobre 1793, par André Duché, concierge. Le 16 avril 1794, un gendarme le prévint d'avoir à se tenir prêt à partir pour Pau, où il allait être conduit en voiture sous bonne escorte pour y être jugé avec son domestique, Pierre Lacombe, et le citoyen Garrou, an-

(1) Archives de Bayonne, CC. 46.

(2) Id. id., CC. 397.

cien secrétaire greffier de la commune de Bayonne. Cet ordre avait été écrit par le représentant du peuple Monestier.

Le marquis de Gange, qui savait ce que c'était que de passer devant une commission extraordinaire, ouvrit sa malle sous prétexte d'y disposer ses vêtements; il y prit en cachette un rasoir et disparut derrière le manteau servant de rideau dans sa cellule. On ne tarda pas à voir le sang couler sur le plancher. Il s'était coupé la gorge.

Pinet venait d'arriver à Bayonne, venant d'une tournée extraordinaire dans les Landes et le Gers. Le 17 avril 1794, il rédigea un arrêté par lequel il déclarait indispensable l'application de la peine méritée par le marquis, afin de mettre «sa fortune entre les mains de la République». En conséquence, il le déséra au tribunal civil du district d'Ustaritz, séant à Bayonne, et transformé sur l'heure en tribunal révolutionnaire. Celui-ci, s'étant assuré de l'identité du cadavre, par le témoignage de MM. Labetgarance, ci-devant chevalier de Saint-Louis, Jean Dithurbide, ci-devant prêtre, et Pierre Duran, négociant, tous trois détenus, déclara Louis Vissec marquis de Gange prévenu d'émigration et possible de la peine de mort; il constata qu'il s'était «homicidé» pour s'y soustraire, ordonna que son cadavre serait remis incessamment entre les mains du bourreau pour être exposé aux yeux du public sur l'échafaud de la place de la Liberté. Il confisqua ses biens au profit de la République (1).

(1) Darricau, *La Terreur à Bayonne*. -- Dubarat, *Revue du Basque*.

En ce moment, la tour contenait quatre pièces qui servaient ordinairement de prisons militaires, plus un petit appartement pour le geôlier. Depuis longtemps elle avait perdu son faîte aigu et son lanterneau de phare, et au sommet une terrasse avec parapet supportait une pièce de 12 sur affût marin.

Cette tour de Saint-Esprit n'était pas d'ailleurs la seule protection de la rade. Celle-ci était complétée par ce que nous pouvons sans trop de prétention appeler une défense mobile. En effet, à ses pieds, et protégé par quelques pieux plantés dans la rivière, se trouvait un vaisseau d'une construction singulière, et de la propriété duquel nos ancêtres étaient particulièrement orgueilleux. Son existence remontait au moyen-âge. C'était le *Coraït-Barbotat*, sorte de canonnière blindée, employée par les Bayonnais pour la défense et la police de la rivière. On trouve des navires de ce genre à la prise de Damiette, en Egypte, en 1218. Le *Coraït-Barbotat*, dont il est si souvent question dans nos archives, paraît avoir été construit à l'aide d'une galupe et était recouvert d'une carapace qui mettait les rameurs à l'abri. Avec l'invention et l'emploi de l'artillerie à feu, il fut armé de canons, et la ville le prêta souvent au vicomte d'Orthe, à Peyrehorade, pendant les terribles et sanglantes guerres de religion.

En 1594, il fut décidé par le Corps de ville de faire démolir le *Coraït-Barbotat* et de le faire reconstruire sur de plus grandes dimensions.

Cevaisseau, d'après un curieux état conservé dans

nos archives, avait un blindage fait avec de grosses pièces de bois régnant d'un bout à l'autre ; aux deux extrémités, l'artillerie qui se composait de *versos*, sorte de couleuvrine de très faible calibre, mais d'une longue portée, reposait sur des châssis à semelle.

Le long des bastingages, des meurtrières étroites étaient ménagées pour la mousqueterie, composée généralement d'arquebuses à crocs, réparties entre les rameurs, qui armaient douze à quatorze longs avirons sur chaque bord; une coursive était ménagée dans l'intérieur couvert du bateau, et un mât mobile, portant une voile carrée, aidait la manœuvre des rames; on comprend que quoique le blindage d'une embarcation de ce genre ne fut que de bois, la mousqueterie n'avait que peu de prise sur le toit en dôme de ce curieux spécimen de l'art naval, et qu'il fallait qu'un des projectiles d'un des canons de campagne employés à cette époque vint à le frapper normalement pour pouvoir y faire une brèche.

Vers 1640, le *Coraù barbotat* fut remplacé par une patache, sorte de petit bâtiment léger, allant à la voile et à la rame, et armé de quelques petits canons.

II

LA PORTE DE SAINT-ESPRIT ET LA PORTE DE FRANCE

Date probable de la construction. — Description de la porte de Saint-Esprit. — Le *Portal*. — L'ingénieur Jean de Cologne. — Entrée de Charles IX. — Ornancement de la porte Saint-Esprit. — Une inscription. — Plan et vue de la porte en 1612. — Portes de défense. — Le comte de Gramont et la porte de Saint-Esprit. — Entrée à Bayonne de l'évêque Fouquet. — Le comte de Louvigny. — Lettre du ministre de Seignelay. — La porte de France. — Un drame sanglant. — Le vicomte d'Orthe. — Assassinat d'un magistrat b^e yonnais. — Une curieuse relation. — Les armes de Bayonne. — *Nunquam Polluta*.

On a beaucoup écrit sur cette porte, entrée naturelle de la ville de Bayonne pour quiconque venait de France. On est même allé jusqu'à l'affubler de divers vocables qu'elle n'a jamais portés, car elle fut seulement connue pendant le moyen âge et jusqu'au commencement du XVIII^e siècle sous le nom de porte de Saint-Esprit, et plus tard, jusqu'à nos jours, elle prit le nom de porte de France.

Pendant de longs siècles cette porte de Saint-Esprit fut, avec la tour du même nom, la seule défense sérieuse de cette langue de terre qui voyait s'opérer la réunion des deux rivières. La tour et la porte étaient réunies par une muraille qui formait une clôture suffisante pour résister à un coup de main.

Il est vraisemblable que la porte de Saint-Esprit fut élevée à l'époque de la construction du grand pont qui traversait l'Adour et faisait communiquer les deux rives. Elle avait été édifiée sur le modèle de la porte romaine de St-Léon. Elle était placée

dans l'axe du pont, auquel elle se rattachait par un pont-levis et un pont dormant. Elle se composait de deux tours barlongues, surmontées d'un faitage pointu, larges de 7 mètres, longues de 10 mètres, hautes de 14 mètres au moins; l'épaisseur des murailles était de 2 mètres. Entre les deux tours se trouvait le porche recouvert d'une voûte, au dessus de laquelle se trouvait la chambre de manœuvre pour lever le pont et baisser la herse, dont on a vu reparaitre les coulisses lors de la démolition (1).

Elle existera pendant longtemps dans le même état, et l'ingénieur militaire qui visita Bayonne en 1510 s'exprime de la manière suivante :

« Item plus le portal de *Saint-Esprit* est corrompu depuis le hault jusques aux voultes d'en bas. Il est nécessaire abattre la voulte du hault, qu'elle contient entre les deux tours, autrement elle tombera. Et quand les maçons rompront la dite voulte faut bien garder les ogives qu'elle ne soyent gastées ni rompues, car elles serviront pour faire la dite voulte. Et si d'aventure les ouvriers des œuvres s'etoyent apperçus depuis dix ou douze ans en sa, la faulte se feut eslargie. Il seroit besoing avant que de faire la dite voulte d'y bouter de bonne clefs de fer bien goupillées sur le dehors de la muraille.

« Item, plus fault abattre toute la muraille du dit portal dans les deux tours aussy bas que l'arc

(1) On avait placé sur les côtés de chacune des deux tours une décoration assez élégante consistant en pierres sculptées représentant des figures de femmes et ornements divers.

de la voulte basse par où l'on passe, et du cousté de la ville fault abattre le dit mur bas, et quand il sera abattu, le faudra refaire tout de neuf et aussi de bonne grosses pierres et les bouter en de bonnes lyasions endans la maçonnerie des deux tours, tant devers la ville et du cousté dudit Saint-Esprit.

« Item plus, quand la dite voulte sera achevée, la fault courrir de bonnes terres dures toutes comme bien en pentes et bien symentées, et y fault faire de bonnes gargouilles pour faire gecter les eaux dehors, et fault faire au dessus des murailles des avant murs de six piedz de hault et de troys piedz d'épaisseur.

« Item, et fault faire dedans le dit portal tous les planchiers de boys qui y appartiennent et fault fer pareillement les cloisons départenantes des chambres de boys pour loger les compainhons » (1).

On voit qu'il s'agissait encore de la porte du moyen âge et de ses deux tours. On fit une simple réparation et la porte St-Esprit continua pendant longtemps encore à être ce qu'elle avait toujours été, c'est-à-dire une porte militaire.

La porte était séparée de la tête du pont Mayou par la place Bourgeoise, aussi appelée « carrefour », qui se prolongeait jusqu'à la tour de Saint-Esprit. C'est là que se faisaient les rassemblements et les exercices de la milice. Le pont Mayou était barré, dès 1298, par une chaîne du côté de la ville; il en était de même à l'entrée du Port-Neuf et très pro-

(1) Archives de Bayonne, BB. 5.

bablement des autres ports de Bayonne. Nous aurons à revenir sur la place Bourgeoise, qui faisait partie intégrante du fort du Réduit.

Elle a aussi une histoire, cette porte de notre vieille ville, histoire tantôt plaisante, tantôt terrible, ainsi qu'on le verra par les faits que nous raconterons successivement.

Lors de l'arrivée de Charles IX, à Bayonne, en 1565, plusieurs arcs-de-triomphe somptueux avaient été élevés à grands frais. La porte de l'ancienne capitainerie de Saint-Esprit présentait un tableau sur lequel on avait peint la ville de Bayonne sous la figure d'une femme, avec l'inscription suivante, dans le goût alambiqué du temps :

Du hault des cieux jadis je fus élue,
Pour aux Gaulois rendre fidélité.
Donc, à mon Roi, titre de non pollue
Jusques ici sans flétrir ai porté.
Maints farts marins sous vos lois ai dompté
Et bien qu'encore Théâlis me tient ancrée,
Ors je tombe et penche d'un costé
Sans le support de vostre main sacrée
Votre grandeur outrepasse les ondes
De l'Océan et ne peult excéler
Le haut merci de vos grâces fécondes
Sans Macédon déstrons exceller (1).

Les travaux faits à la pointe Saint-Esprit avaient eu pour but de clôturer la place Bourgeoise et d'assurer la tête des chaînes; mais ils laissaient toujours la porte Saint-Esprit exposée à l'incendie et aux pétards de l'ennemi. Le conseil de ville décida de faire devant la porte un ravelin, sorte de petit tambour en maçonnerie, recouvert d'un

(1) Abel Jouan.

toit et entouré d'un fossé. Lorsque cet ouvrage fut terminé, les échevins remarquèrent que sa toiture formait un gradin conduisant aux fenêtres des tours jumelles de la porte ; ils remédierent à cet inconvénient en garnissant de barreaux de fer toutes les ouvertures.

Le plan de Bayonne de 1612 nous montre la porte de St-Esprit se composant encore de deux tours surmontées de deux combles pointus, et réunies par un portail. Mais ce plan, quelque curieux qu'il soit, est fort incomplet, et a été exécuté sans un grand souci de la vérité. Une vue cavalière de Bayonne, qui porte exactement la même date de 1612, et qui fait partie d'une collection de vues de villes françaises dessinée par un peintre allemand, est tout aussi fantaisiste, car elle nous fait voir la porte de Saint-Esprit composée de quatre tours formant un quadrilatère reliée par des courtines. Ces documents graphiques ne peuvent donc pas être pris au sérieux.

Au commencement du XVI^e siècle, et en cas d'alerte, la porte de Saint-Esprit devait être défendue par les compagnies formées par les habitants du faubourg Saint-Esprit, de la rue du Pont-Traversant, du Pont-Mayou, du Port-de-Castets, et du Port-Neuf (1).

D'ailleurs le corps de ville continue à s'intéresser très fort à cette porte. Le 23 novembre 1624, il écrit au comte de Gramont à propos d'un mur à reconstruire à la porte, et le prie de donner ses ordres à M. de Sansac, pour qu'il ne soit pas perdu

(1) 16 Janvier 1521, BB. 6.

de temps (1). Le lendemain même, le comte, qui était à Saint-Palais, répondait, non sans une petite pointe d'ironie :

« Messieurs. Il n'y a que sept à huit lieues de distance entre nous, et cinq ou six jours à nous voir. C'est pourquoys la précipitation que vous désirez que nous devons apporter à la construction de votre corps de garde ne peut pas de longtemps retarder, car peu'-être le ferez vous faire de telle forme que je serais obligé de le faire défaire pour le faire rebastir. Voilà comme il est besoing que je sois sur les lieux, qui sera bientost, s'il plaist à Dieu, et je vous feray voir comme je suis véritablement, Messieurs, Vostre plus affectionné à vous faire service.

GRAMONT.

« De Saint-Palais, le 24 novembre 1624 (2). »

En 1646, on projeta la construction d'une palissade qui devait préserver la porte (3). Pendant les guerres de religion en Béarn, le clerc de ville et six échevins se succédaient pour commander la garde à la porte de Saint-Esprit, qui était considérée à bon droit comme la plus dangereuse. Les jurats étaient affectés aux portes de St-Léon et de Lachepaillet; la porte de Mousserolles avait été fermée.

Cette porte de Saint-Esprit était l'unique entrée par laquelle on pouvait pénétrer dans la ville en

(1) Archives de Bayonne, EE, 88.

(2) Id. id. id.

(3) Id. id. id.

venant de France. C'est par là que passaient tous les grands personnages qui faisaient leur entrée dans la ville, et c'était un peu en avant de la porte que les échevins allaient les attendre en robes. Nous ne donnerons qu'une seule de ces réceptions entre mille.

Le 11 novembre 1639, on vit arriver l'évêque François Bouquet, frère de l'illustre et malheureux surintendant des finances, accompagné de ses deux grands vicaires, et le récit curieux de son entrée solennelle nous a été conservé par le savant chanoine Veillet :

« Étant sorti en carosse près de la ville à trois heures pour y revenir à six, il fut accueilli à la première palissade de l'entrée de la porte de Saint-Esprit, en procession par le chapitre, en compagnie avec tous les religieux des cinq couvents; ensuite par le lieutenant général qui le harangua et aux côtés duquel étaient MM. de Haïtze et de Lansac, avocats, en robe et bonnet, précédés des huissiers et sergents, aussi en robe, ayant leurs gaules à la main; et enfin par tout le corps de ville qui le harangua aussi, en robe rouge et en chaperon. Ceux-ci lui présentèrent un cheval dont le harnais couvrait la selle, tout le corps et même la tête du cheval, hors les yeux. Ce harnais était de taffetas blanc bordé d'un frangeon de fil d'or qui descendait jus qu'aux pieds du cheval. Ils firent aussi faire un poêle de satin blanc garni de passements d'or avec la frange de fil d'or. L'évêque monta à cheval et se mit sous le poêle. Ce poêle était porté par quatre magistrats; les deux de de-

vant étaient jurats et les deux de derrière échevins. L'évêque était sous le poêle avec sa mitre d'or; son bâton pastoral d'argent était porté par un prêtre qui marchait devant le poêle. La procession marcha en ordre jusqu'au devant des degrés du grand portail de l'église qui est à la place publique; là, il descendit de cheval et entra dans l'église, toujours sous le poêle; il s'arrêta à l'autel jusqu'à ce que M. de Laclau, chanoine, vêtu d'une chappe blanche, eut fini de le haranguer (1). »

Ce fut en 1644, que la porte de Saint-Esprit fut réédifiée à nouveau, et on commença à lui donner un aspect plus monumental. En 1660, une commission fut nommée pour examiner les comptes de Moracin le père et de Moracin le fils « qui ont construit le bastion et la porte de St-Esprit. » (2). Ce fut la pierre blanche d'Urcuit qui fut employée pour ce travail (3). En 1664, une somme de 200 livres fut payée à Jean Boucheron pour avoir sculpté les armes du Roi et de la ville de Bayonne au dessus de la porte de Saint-Esprit.

Un peu plus tard, on y reçut le comte de Louvigny, gouverneur de Bayonne. Il arriva le 23 mars 1674. « Monsieur d'Etcheverry Saint Forcet assesseur, et Valentin, jurat, allèrent jusques à Saint-Vincent pour complimenter le comte qui, après avoir pris un peu de repos, monta dans un carrosse que M. de Saint-Pé lui avait envoyé. Il fut

(1) Bibliothèque de Bayonne, Manuscrit de Veillet.

(2) Archives de Bayonne, BB. 25.

(3) Id. id. GG. 424.

reçu au bout du pont en deça de Saint-Esprit, par M. de Saint-Pé et par Messieurs du Corps de ville, revêtus de leurs robes rouges. M. le premier échevin l'ayant harangué, il passa à travers une double haie de quatre cents hommes qui avaient été placés depuis la porte Saint-Esprit, tout le long de la place Bourgeoise, jusqu'à la fin du pont Majour. Le comte se rendit ensuite au château, où le corps et toute la bourgeoisie qui était à sa réception l'accompagnèrent. Le mardi, 27 du dit mois, le Corps de ville lui donna un superbe repas dans la maison de M. de Challa, jurat. Il y eut aussi course de bœufs, dans laquelle ledit comte fit des largesses d'argent au public, ayant jeté en pièces de sept, de quatorze et quinze sols, vingt-cinq ou trente pistoles, ce qui lui attira l'amour et la louange du public. » (1).

Vauban demande qu'on achève le frontispice de la porte et le corps-de-garde (2). Mais nous trouvons dans une intéressante lettre du marquis de Seignelay, fils du grand Colbert, le nom de l'ingénieur qui construisit la porte et le Réduit de Saint Esprit :

« A M. le duc de Gramont.

« Versailles, le 15 juin 1689,

« Pour réponse, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé, au sujet des ouvrages de Bayonne, l'intention du Roy n'est pas de faire fermer cette année

(1) Archives de Bayonne, BB. 25.

(2) Manuscrit de Vauban.

le faubourg de Saint-Esprit, mais je donne ordre à Curé de faire travailler en diligence au bastion retranché sur la hauteur.

« Je lui donne ordre aussi de faire avancer autant qu'il se pourra le revestissement de la contre-garde de Mousseroles.

« Je vous ferai sçavoir dans peu la résolution que Sa Majesté aura prise, tant sur le Réduit proposé par Curé à la teste du pont, au lieu de la redoute que M. de Vauban trouvait à propos d'y bastir, que sur les ouvrages à faire à la coste dont Curé m'a envoyé le projet.

« Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

« SEIGNELAY » (1).

Toutefois, la porte de Saint-Esprit ou porte de France, telle que nous l'avons connue, est beaucoup plus moderne ; elle ne datait guère dans son entier achèvement que du milieu du XVIII^e siècle, et c'est seulement vers 1760 qu'elle fut totalement terminée et que l'on voyait dans la niche du fronton un buste du roi Louis XV. C'est aussi à partir de cette époque qu'elle prit le nom de porte de France. M. Germond de Lavigne la décrit ainsi dans son intéressant petit *Guide*, devenu aujourd'hui assez rare :

« La porte de France, principale entrée de Bayonne, s'élève au débouché du pont de Saint-Esprit. C'est une construction presque monumentale présentant un fronton triangulaire soutenu

(1) Archives de Bayonne, EE. 92.

par quatre colonnes accouplées dont la base, par suite de l'exhaussement successif du quai, a disparu au dessous du sol.

« J'aimerais à voir chaque ville présenter au front sa devise avec le mot saillant de son histoire, comme un livre portant une épigraphe; ainsi je voudrais que Bayonne écrivît ici ces mots célèbres d'Adiram d'Aspremont, vicomte d'Orthe, adressés à Charles IX :

« Sire, j'ai communiqué le commandement de « Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de « guerre de la garnison, et je n'y ai trouvé que « bons citoyens et braves soldats, mais pas un « bourreau. »

« Cela ferait bon effet à côté de la devise *Nunquam Polluta*, car Bayonne, aussi bien que Péronne-la-Pucelle, se fait gloire de n'avoir jamais été foulée par un soldat ennemi; mais il s'est trouvé de ces malheureux qui proscrivent la poésie de l'histoire, qui se font un plaisir de mettre en doute tous les mots célèbres; de ceux qui ne veulent pas qu'Henri IV ait jamais parlé de la poule au pot, qui nient que Louis XIV ait été un grand Roi, qui vulgarisent la réponse de Cambonne au vainqueur de Waterloo, et ces malheureux prétendent avoir lu, dans je ne sais quelles archives, la minute de la réponse du vicomte d'Orthe, et n'y avoir rien trouvé de ce que répètent ses historiens depuis 1572. Avouons que l'histoire est bien difficile à écrire et qu'elle aurait peu d'intérêt si les romanciers n'y prenaient une si grande part. »

La porte de Saint-Esprit a vu se dérouler un drame sanglant, et c'est là, au point même où M. Germond de Lavigne aurait désiré voir placer une plaque de marbre reproduisant la réponse apocryphe du vicomte d'Orthe au roi Charles IX, et que, d'après cet écrivain, il aurait fallu graver en lettres d'or, c'est précisément sur ce point que le farouche vicomte fit assassiner un magistrat bayonnais, coupable d'avoir trop bien accompli son devoir. Cet intéressant épisode de notre histoire communale a été si bien raconté par notre savant et regretté ami M. Charles Bernadou, que nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire cette relation extraite de nos anciennes archives.

Noimé gouverneur de Bayonne en 1552, le sire d'Aspremout, vicomte d'Orthe, eut dès l'abord des rapports si peu gracieux avec les Bayonnais, que lorsque Charles IX quitta notre ville en juillet 1565, le lieutenant de maire Saubat de Sorhaindo et le clerc de ville Jehan de Prat, dit de Luc, suivirent Sa Majesté à Cognac, à Angoulême, et obtinrent règlement et arrêt par lesquels étaient réglés les rapports du gouverneur avec Messieurs de la ville, et le vicomte « invité à se comporter honnêtement et doucement », suivant l'admonestation qui lui en fut faite.

Mais cette admonestation toucha si peu notre vicomte, qu'à la fin d'avril 1566, *les lieutenants de maire, eschevins et gens du conseil* écrivirent au roi Charles IX et à la reine Catherine de Médicis pour se plaindre que le règlement de Cognac était à chaque instant violé.

Il serait un peu long, quoique fort intéressant, de suivre pas à pas le vicomte d'Orthe dans ses rapports de moins en moins gracieux avec nos magistrats et nos concitoyens. Les deux frères Saubat et Jean de Sorhaindo, successivement lieutenants de maire, sont en butte aux attaques incessantes de l'irascible gouverneur. Jean est même un instant destitué, en janvier 1571; mais il partit pour Paris muni de lettres explicatives du corps de ville, et revint maintenu en sa charge au mois de mai; les échevins et jurés sont traités de *mouquirois*, tirés par la barbe, frappés et estocadés; les marchands et marins sont arrêtés, emprisonnés, rançonnés, *sous couleur du service de Sa Majesté*; et bien loin de se laisser gagner par les remontrances réitérées du corps de ville, le terrible gouverneur reproche tout haut à la *grosse tête d'âne du gouverneur d'Ax de se laisser trop manier*. Quant à lui, *par la mort Dieu, il baptait les gens glorieux de Bayonne.*

Il n'est pas jusqu'aux gens d'église qui n'aient à se plaindre du vicomte: un instant, il veut se faire nommer doyen de la collégiale de St-Esprit, et ne trouve pas d'argument plus décisif que d'envalir l'église, menaçant de faire sauter la tête aux chanoines.

Mais j'en arrive, pour abréger, au sanglant épisode qui vint couronner tous ces hauts faits et obligea le vicomte à déguerpir.

Au mois de mai 1573, le baron d'Arros, chef des rebelles (*protestants*) de Béarn, maître de Sordes, puis de Peyrehorade, demande du blé au

gouverneur de Bayonne : le Corps de ville, déjà prévenu contre les agissements du vicomte vis-à-vis ceux de la nouvelle opinion, s'en émut, et supplie le vicomte de ne pas permettre la sortie des blés sans billettes pour ne pas alarmer la ville.

« Le gouverneur y consent ; le jurat Augier de Lana fait la garde le 4 mai à la porte de la tour Saint-Esprit pour vérifier les billettes de sortie des blés ; un soldat du gouverneur veut intervenir, et comme de Lana le menace d'amende, il va porter plainte au vicomte ; celui-ci arrive avec force gens armés de hallebardes, harquebouzes et harnois, et crie à de Lana : « Viens, ça, fol et acariâtre chaperonné », et le frappant rudement d'une canne à épée, et lui prenant la barbe : « Te voulx tu attaquer à moi ? » lui dit-il. « Je ne veux point que mon lion noble tombe entre tes mains de vilain ; je te couperai ; si ton lieutenant était là, je lui en ferais pis. » Augier de Lana se retira prudemment, mais le conseil insulté adressa ses remontrances au gouverneur.

Cette scène n'était que le prélude du drame qui surgit quelques jours plus tard.

Le 26 mai, Pierre de Challa, jurat, et Menant Dandoinche, conseillers, sont de garde à la porte pour la sortie des blés : Dandoinche veut arrêter 300 charrettes auxquelles le gouverneur a donné congé.

« De quoy adverti, ledict sieur gouverneur monta à cheval, accompagné de tous ses domestiques en armes, jusqu'au palefrenier, et s'estant transporté en ladicta porte et appellé ledict Guillau-

me de Labourt, lui dict : « Viens ça. Qui a empes-
« ché que le bled auquel j'ai baillé billette ne soict
« passé ? » Lequel de Labourt luy dict que c'estoict
Dandoings. Le gouverneur dict alors. « Où est ce
« qu'estoit ce meschant larron, maraud, villain ? je
« lui feray saulter la teste et le jecterai dans la ri-
« vière. » Et s'estant ledict magistrat présenté de-
vant luy avec la teste découverte, luy remontra
qu'il estoit là de la part de nous, le suppliant de
vouloir agir. Toutefois, le vicomte n'ayant patience
de l'escouter, luy dict, parlant de nous : « O mes-
« chants traistres ! Est-ce à vous de arrêter telles
« choses ? » Ce disant, piqua son cheval pour luy
passer sur le ventre. Le magistrat ainsi outragé
répond : « Monsieur, nous ne sommes point traî-
« tres, vous le savez bien. » Alors le gouverneur
piqua derechef son cheval pour luy courir sus ;
et cuydant ledict magistrat eschapper tel danger,
mist son chapperon et marque de justice sur le
bras, s'ensuyant de devant luy vers le grand pont,
auquel le sieur gouverneur le suivait à course de
cheval, luy disant : « Ah ! traistre, meschant ma-
« raud, me crois tu faire peur avec ton lopin de drap
« rouge ! » Lequel magistrat, se voyant atteint sur
le pont, et se cuydant sauver, se contourna à
main droicte pour cuyder gaigner la porte, se cou-
vrant de son manteau, vers lequel, se ruant les
domestiques du gouverneur, aient partie d'iceulx
les espées mises en main, et oyant le gouverneur
que ce magistrat crioit : « Ah ! Messieurs, sauviez
« moi la vie ! » dict à haulte voix à un de ses gens
nommé Montauban, son maistre d'hostel : « Jette

« *le dans la rivière !* » Ce qu'il exécuta volontairement, et l'ayant jeté du pont en bas et faict mourir cruellement avec sa marque de justice, icelle flottait sur l'eau, suivant le corps. Lequel gouverneur, non content d'avoir faict tel acte cruel et inhumain, et se mocquant dudit magistrat et trépassé, dit tels ou semblables propos en gascon : « *A qui que ad as,* » qui veut dire en françois : « Tu l'as là, » ayant pour lors ledict dessunt avec luy ung sien enfant de 8 ou 9 ans. De quoy adverti, les parents et peuple de ladicte ville se eslevèrent en armes soudainement pour repousser l'outraige ; mais cependant ledict gouverneur s'estoit ja retiré à course de cheval dans le Château Vieux, où il avoit entré cinq ans auparavant » (1).

Après ce dernier et bel exploit, le vicomte d'Orthe demeura quelque temps enfermé au Château-Vieux, et quitta brusquement Bayonne, en novembre 1573, sans prendre congé.

En vain, un arrêt du conseil, de mars 1574, ordonne-t-il que le vicomte reviendrait à Bayonne ; en vain, M. de Gramont insista-t-il auprès du corps de ville pour amener une réconciliation ; en vain, le vicomte lui-même manifesta-t-il, en décembre 1575, le désir de reprendre son gouvernement, laissé vacant par la mort de son lieutenant, le capitaine Baüs, la ville prétexta, supplia, s'indigna avec une si virile éloquence, que le sire

(1) Archives de Bayonne, BB. 9.

d'Aspremont mourut exilé à sa maison de Peyrehorade, le 20^e de mars 1578 (1).

Les armes du vicomte d'Orthe étaient : d'or, au lion de gueules, écartelées d'or à un ours de sable rampant; et sur le tout, de gueules à une croix d'argent.

Nous avons vu que Bayonne n'avait pas attendu l'observation de M. Germond de Lavigne, pour faire sculpter ses armes sur le fronton de la porte de Saint-Esprit, et ce fut Jean Boucheron qui fut chargé de ce travail, pour lequel il reçut une somme de 200 livres.

Si l'on examine les anciens sceaux de Bayonne, on peut se convaincre que ses armoiries actuelles en découlent très directement. On y remarque, en effet, le lion passant devant un chêne, et de l'autre côté une porte de ville fortifiée qui a donné naissance à la tour d'argent. Nous ne savons si nos ancêtres ont voulu représenter une partie quelconque de notre vieille cité; mais dans tous les cas cela ne peut être la porte de Saint-Esprit, car la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne que l'on aperçoit derrière indiquerait plutôt le châtelet de Tarrides ou Lachepaillet. Quoi qu'il en soit, grâce à une clé de voûte de la cathédrale, sculptée, peinte et dorée, qui existe encore de nos jours, on peut se convaincre que les armes de la ville au Moyen-âge étaient «de gueules au lion d'or». A partir de la conquête de la ville par les Français, elles se blasonnent ainsi : *de gueules à*

(1) Voir, pour des renseignements plus complets sur le vicomte d'Orthe, le travail de M. Tamisey du Larroque, *Revue de Gascogne*.

la tour crénelée et talusée d'argent, ondée au naturel sous le pied, avec deux pins de sinople, chargés chacun de sept fruits d'or, et posés en pal derrière deux lions d'or, semé d'un chef d'azur à la fleur de lys d'or. La première représentation de ces armes se voit sur les poids de la ville, frappés de 1520 à 1530, et dont il existe plusieurs beaux spécimens.

Puis on les trouve aussi figurées sur les titres de la ville, sur les sceaux de la mairie, et on les fait sculpter tantôt sur le frontispice du portail du collège en 1595 (1), tantôt sous le pignon de l'hôtel-de-ville, ou bien elles sont portées avec solennité aux funérailles de M. de Gramont, en 1586 (2); on les trouve brodées sur la poitrine du bourreau, sur les mandilles des deux chasse-gueux (3), sur les tabliers des trompettes, sur les arcs-de-triomphe élevés pour les entrées des rois et des princes, et même sur les pièces d'argenteries envoyées en présent à de hauts personnages (4).

La ville de Bayonne fut-elle fatiguée un moment de ses vieilles armoiries? C'est ce qui paraît assez vraisemblable, car elle est enregistrée dans l'armorial de d'Hozier avec les armes suivantes : *de sable, à une bayonnette d'argent, la poignée d'or mise en pal, la pointe en bas.* L'enregistrement en coûta 111 livres (5); mais nous devons ajouter qu'elle en revint bien vite à ses anciennes armoiries.

(1) Archives de Bayonne, DD. 25.

(2) Id. id., BB. 11.

(3) Id. id., CC. 168.

(4) Id. id., CC. 479.

(5) Id. id., CC. 479.

ries, car la baïonnette d'argent ne paraît jamais sur les actes officiels. Sous le premier Empire, la ville, pour faire sa cour à Napoléon, demanda et obtint d'ajouter à ses armes un N couronné, et elle changea la couleur de ses émaux. Elles se blasonnaient ainsi : *D'azur à la tour crénelée et talusée d'argent, ondée au naturel sur le pied, cantonnée à dextre d'un N couronné d'or, avec deux pins de sinople, chargés chacun de sept fruits d'or et posés en pal, derrière deux lions d'or; devise : Nunquam Polita.*

Quant à la devise, elle doit être de la même date que les armes elles-mêmes. On la trouve paraphrasée en quelque sorte dans les premiers vers de l'inscription placée au dessus de la porte, lors de l'entrée de Charles IX en 1565 :

Donc, ô mon Roy, titre de non pollue
Jusqu'ici sans flétrir ai porté.

La construction du pont Saint-Esprit fit perdre à la porte de France une partie de son aspect monumental en surélevant le terre-plein qui la précédait, et en enterrant par conséquent la base de la colonnade. Vers 1850, et pour plus grande commodité des passants et de la circulation, on fit une seconde porte à côté du front de gorge de l'ouvrage, ce qui eut pour résultat de faire disparaître en même temps l'une des échauguettes de flanquement.

III — LE FORT DU RÉDUIT ET LE BASTION DU ROI

L'ensemble de l'ouvrage. — Construction du boulevard. — Travaux de perfectionnement. — L'ingénieur Errard, de Bar-le-Duc. — Le bastion du Roi. — Projet d'attaque. — Le rapport d'un espion. — Le Fort du Réduit. — Le maréchal de Vauban. — En 1774. — La garnison. — Le régiment Cantabre Infanterie. — La caserne Barbanègre. — Les logements du Réduit. — Le bastion de la Liberté. — Napoléon et le Réduit. — Un souvenir du temps. — Le retranchement du Réduit.

Tout d'abord la tour de Saint-Esprit et sa porte réunies par un mur crénelé furent les seules défenses de ce point essentiel de la fortification de notre ville. Mais avec le perfectionnement de l'artillerie et sa plus grande puissance, le corps de ville tendit à la fortification complète de la pointe qui assurait la sécurité de son port intérieur. Déjà en 1571, et après avoir construit un petit ouvrage devant la porte, ils exécutèrent leur projet et entourèrent la tour de Saint-Esprit d'une enceinte maçonnée de très belle hauteur qui devait épouser le contour de la pointe Saint-Esprit. L'ouvrage formait un mur de quai dont ils garnirent l'intérieur avec le lest des navires et qu'ils décorèrent du nom de plate forme. Le terre-plein était sujet à escalade et réclamait un parapet s'élève; le travail ne fut cependant achevé que douze ans plus tard, en 1566. La ville de Bayonne possédait enfin à la pointe de St-Esprit le boulevard qu'elle réclamait depuis 1513 (1).

En effet, à cette époque, l'ingénieur Jean de

(1) Com^t Blay de Gaix : *Histoire militaire de Bayonne*. — Bayonne, Lamagnère ; in-8°, t. I.

Cologne avait prescrit la construction d'un nouvel ouvrage destiné àachever le système de défense, et il s'exprimait ainsi dans son projet :

« Item, plus le boulevard qui est auprès de la tour ronde, à la pointe au bout de la chesne, il seroit bon de l'achever, de faire tirer la muraille jusques au pont, et au bout de ladicta muraille y faire ung moyneau bien posé pour déffendre ledict pont et une grande arche qui va à l'autre rivière, hors la ville, et depuis ledict moyneau jusque à ladicta arche, fault faire une muraille pour clore ledict boulevard, et faire faire auprès dudit moyneau ung pont-levis dont ceulx dudit portal seroient seigneur, et fault pareillement ung autre pont-levis de l'autre cousté dudit portal devers le Sain t-Esprit.

« Item aussy seroient bien requis que toutes les chesnes s'enfermassent par les bouts dedans les tours et dedans la ville, enfermées à bonnes clefs, astin qu'elles ne fussent point communes à ung chascun, comme elles sont, et que lesdictes clefs fussent mises en garde en la main de gens suffisants. Car ainsi qu'elles sont de présent, chascun les peult ouvrir qui veult. »

Il ne paraît pas que l'avis de l'ingénieur fut suivi, car il nous faut arriver à l'année 1569 pour voir la ville se livrer à un travail effectif. En ce moment, l'amélioration des fortifications se fit à l'aide des fonds d'un emprunt fait aux bourgeois de Bayonne. Après les barrières du Nord et de Saint-Jacques, l'attention de la ville se porta sur

l'amélioration de l'enceinte, le long de la berge de la Nive, à hauteur de la tour Saint-Esprit. On commença, dès les premières menaces de Montgomery, à exhausser la muraille formant quai du côté de la tour, puis l'extrémité de la chaîne barrant la rivière; ce mur était beaucoup trop bas et rendait une surprise facile quand l'eau était haute. Ce travail était déjà terminé en 1570 et payé avec une somme de mille écus que Castetnau, le directeur de la Monnaie, avait prélevée avec l'autorisation du gouverneur dans les boîtes du roi à la Monnaie, sous réserve de la sanction royale. La même année, les troubles continuant dans les Etats de la reine de Navarre, le corps de ville s'entendit avec le pontier pour exécuter la muraille projetée autour de la tour Saint-Esprit et les gradins du corps-de-garde de la porte voisine (1).

Ce fut en 1599 que l'ingénieur Errard, de Bar-le-Duc, prescrivit l'achèvement complet du boulevard. Mais il faut arriver en 1644 pour trouver la mention des premiers travaux sérieux. Un traité avait été passé pour la construction du « bastion du Roi », entrepris par Jean de Morassin père et fils et David de Lanne, maître maçon, au prix de vingt-cinq livres tournois la queue royale « de muraille » (2). Il devait être fondé sur pilotis, et, en 1649, un premier payement fut fait aux entrepreneurs pour les travaux exécutés « en pierre blanche d'Urcuit » (3). Un couvert et une terrasse

(1) Blay de Gaix : *Histoire militaire de Bayonne*.

(2) Archives de Bayonne, DD. 37.

(3) Id. id., CC. 424.

destinée à porter des canons avaient été élevés.

Dès ce moment, le bastion du Roi se dressa au confluent des deux rivières avec ses trois échauguettes de flanquement. D'ailleurs, il était temps que cette partie de la ville fût à l'abri d'une surprise, car peu de temps auparavant une tentative d'attaque avait été complotée par les Espagnols, et elle devait se porter principalement sur ce point. Les deux pièces suivantes empruntées à nos archives le démontrent complètement.

Le 25 juin 1639, le marquis de Sourdis, se trouvant à Gaujac, transmettait au comte de Gramont un rapport d'espion sur des préparatifs que faisaient les Espagnols pour surprendre Bayonne par terre et par mer :

« Monsieur. Parmy les nouvelles que j'ay eu des ennemis, il y a quelque chose qui regarde la seureté de votre place dont je vous envoie mémoire. Bien que je n'estime pas les ennemis en estat d'avoir telle pensée, néanmoins il ne faut rien négliger et se tenir toujours sur ses gardes. Vous prendrez la peine de lire ce petit mémoire et en aviserez suivant vostre prudence accoutumée, et me croirez,

« Monsieur, Vostre très affectionné serviteur,
SOURDIS. »

Voici le mémoire de l'espion qui ne porte naturellement ni date, ni signature :

« Les Espagnols ont entrepris sur Bayonne. Ils l'ont fait reconnoître par un ingénieur Flamand,

nommé Marc Anthoine, le dict ingénieur est maintenant en Flandres, il est attendu tous les jours en Biscaye. Les ennemis prétendent venir par mer et se saisir du fort de Saint-Esprit. Ils ont faictz à Bilbao trois centz chaloupes propres à faire pontz. Ils prétendent aussy venir par terre. Ils ont intelligence à Bayonne avec deux hommes qui leur mandent souvent des nouvelles. Il y en a un des deux marchand de vin. Ils sont camara-des d'un qui a été pendu ou roué à Bayonne pour intelligence qu'il avait avec les ennemis. Il vient deux fois la semaine deux espions de Fontarabie et des environs; ils sont Espagnols, habillez en basque et parlent basque. » (1)

Cependant, malgré ces travaux qui tendaient à s'emparer progressivement de toute la surface du terrain, il était encore en grande partie accessible au public, car, en outre qu'il servait toujours aux rassemblements de la garde bourgeoise, on y donnait d'abord, en 1534, l'autorisation d'y bâtir un jeu de mail contre la tour de Saint-Esprit (2), et quoique ce dernier ait disparu lors de la construction du boulevard, il y avait encore en 1591 un jeu de billard contre la porte de Saint-Esprit. Mais la venue de l'illustre maréchal de Vauban, et la réforme complète qu'il allait établir dans les fortifications de Bayonne devait aussi comprendre tout le terrain compris entre les deux rivières, et lui donner enfin le nom de Réduit, vocable

(1) Archives de Bayonne, E.E., 90.

(2) Id. id. FF, 318.

sous lequel l'ouvrage est connu depuis cette époque.

Il ordonna la construction du retranchement du côté de la ville, afin, disait-il, qu'elle ne fût pas surprise. Le parapet devait être percé de créneaux. On devaitachever le frontispice de la porte du corps de garde, y ajouter un étage et laisser un passage pour le chemin de ronde. Il voulait aussi qu'on fit un escalier sous la pointe du bastion. Enfin, il ajoutait que le corps de garde, le bastion attenant et le retranchement pouvaient faire un réduit très bien placé pour la sûreté des portes, l'entrée de la ville et des deux rivières. On pouvait même y bâtir des logements pour cent hommes avec leurs officiers.

Dans des considérations générales, relatives aux fortifications proposées, Vauban dit : « Le petit réduit proposé à la porte de Saint-Esprit a encore les meilleures qualités puisqu'il est presque partout isolé des deux rivières, et par conséquent inaccessible, mieux flanqué que pas un autre, et qu'il est maître du cours de l'Adour et de la Nive, de l'avenue de France et des ponts, par le moyen de son bastion ; si bien qu'il est impossible de tenir un vaisseau malgré lui dans l'une et l'autre rivière, à la portée du canon ; de plus il tient à l'entrée de l'avenue de France, « ce qui, de l'avis du célèbre ingénieur, est un avantage considérable ; » il pourra battre la ville de huit ou dix pièces de canon, et ce qu'il y a encore d'agréable à cela, c'est qu'il y a très peu de dépenses à faire pour le pouvoir mettre en cet état. »

Vauban appuyait ainsi sur la défense du Réduit parce qu'il en faisait l'appui essentiel de sa fameuse porte d'eau, qui devait défendre l'entrée de la rivière, et qui ne fut jamais exécutée. Nous aurons à en parler plus loin.

Il est probable que toutes les prescriptions de Vauban ne furent pas suivies, ce qui paraît indiqué par la lettre suivante adressée par le marquis de Seignelay au duc de Gramont, et datée de Versailles le 15 juin 1689 : « Je vous feray sçavoir la résolution que Sa Majesté aura prise touchant le Réduit, proposé par Curé, à la tête du pont, au lieu de la redoute que M. de Vauban trouvait à propos d'y bastir .1). »

En 1774, le Réduit présentait un formidable appareil de défense absolument séparé du reste de la ville par des fossés remplis des eaux de l'Adour et de la Nive. Les casernes étaient déjà construites et nous en possédonss plusieurs croquis; elles ne se composaient encore que d'un étage au dessus du rez-de-chaussée, et se reliaient d'un côté à la vieille tour du Moyen-âge et de l'autre à la porte de France.

On y trouve souvent des détachements de la garnison de Bayonne qui y sont logés au nombre d'environ 200 hommes. Au milieu de tous ces corps si divers qui existèrent dans notre ville pendant le XVIII^e siècle, nous ne nous occuprons que d'un seul qui eut deux compagnies logées dans la Caserne du Réduit de 1747 à 1749. Il s'a-

(1) Archives de Bayonne, EE. 94.

git du régiment Cantabre infanterie, auquel nous consacrerons quelques lignes en faveur de son recrutement spécial. Crée en 1745, il avait un effectif de 804 hommes et un seul bataillon à 8 compagnies de 79 hommes chacun, officiers non compris. Ces derniers étaient recrutés parmi la population entre l'Adour et les Pyrénées. L'état-major se composait d'un colonel-lieutenant et d'un lieutenant colonel, 1 aide-major, 1 aumônier, 1 chirurgien et 4 tambourins. Chaque compagnie était composée de : 1 capitaine en pied, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier et 1 lieutenant en second, 3 sergents, 1 fourrier, 1 capitaine d'armes, 6 caporaux, 6 anspessades, 6 grenadiers, 50 fusiliers, 2 tambours. L'uniforme était en habit bleu céleste, petits parements et collet rouge, avec agréments blancs de chaque côté, poches en long, garnies de 3 agréments, agrément blanc sur le bouton qui marquait la taille, veste et culotte blanche, le béret bleu céleste avec une houppé et deux glands. Le colonel-lieutenant était M. de Luppé; le lieutenant-colonel, M. de Castera; major, M. de Saint-Pé. Le régiment fut supprimé en 1792.

Une partie des travaux ne furent définitivement achevés qu'à la fin du XVIII^e siècle, où l'on termina les casernes. Tout dernièrement l'une d'entr'elles prit le nom de *Caserne Barbanègre*. On sait que l'illustre soldat est né à Pontacq en 1772. Ce fut pendant les Cent Jours qu'il se couvrit de gloire dans la défense de Huningue, où, après une longue résistance, il fut admis à sortir

avec les honneurs de la guerre. Son nom, gravé sur une plaque de marbre, était appliqué à la muraille de l'édifice. Peut-être, si l'on eût un peu cherché, eût-on trouvé à Bayonne même, et parmi ses enfants, des gloires militaires qui auraient mérité de voir leur nom donné à une pièce quelconque de la vieille fortification.

Quoique devenu exclusivement militaire, le fort du Réduit avait eu quelques-unes de ses parties envahies par l'élément civil, par protection ou par tolérance. C'est ainsi qu'en 1781, on trouvait les locaux du Réduit occupés de la manière suivante : sept baraques en planches louées à cinq petits marchands et deux cordonniers. Puis venaient les casernes composées d'un rez-de-chaussée et de deux étages et composées de trente pièces, l'une desquelles était occupée par l'armurier du régiment des grenadiers royaux ; une autre pièce servait de magasin pour les étoffes de ce même régiment, le fermier des lits militaires et les effets de l'entrepreneur des fortifications ; les chambres suivantes étaient inutilisables : la chambre n° 8 occupée par un officier de la garnison ; les n°s 13 et 14 par le tailleur du régiment ; les n°s 17, 20, 29 et 30, par le cantinier qui avait aussi café et billard. Les 18 autres chambres étaient réservées pour la garnison. Les greniers étaient occupés par l'entrepreneur des fournitures et celui de la fortification. Puis venait un pavillon côté S., composé de 12 pièces et d'un grenier ; sept de ces pièces étaient occupées par les officiers du génie employés aux travaux de la Barre et les papiers de la direction.

Le n° 8 était la prison des soldats ; les n° 9 et 10, les corps de garde des soldats et celui de l'officier. Toutefois ce dernier était loué à Delvaille, marchand drapier, qui payait 360 livres à l'état-major. Cette location avait été tolérée par la Cour. Le bouge n° 12 était loué à Lacoste, marchand de souliers, qui payait 200 livres par an, et le n° 12 au sieur Laborde, premier menuisier de la fortification.

La place du Réduit contenait cinq baraques qui avaient été louées par les sieurs Frois, Fréron, Delvaille l'ainé, et Patou, marchand, qui payaient 658 livres de location. Les deux autres baraques étaient occupées par Lagrenade, cordonnier, et le sieur Tivol, marchand de modes, qui payaient 108 livres par an. Le hangar n° 18 était occupé par l'entrepreneur de la fortification, et les baraques n°s 21 et 22, par le forgeron et le menuisier du génie. La tour de Saint-Esprit servait de prison et logeait le sieur La Reoule, geôlier, qui était en même temps portier du Réduit.

Le bastion du Roi contenait 7 casemates de différentes grandeurs et 8 arceaux sans fermeture. Plusieurs des casemates étaient aussi louées à des particuliers ou servaient d'écuries. Enfin, entre le pont-levis et le pont dormant du côté de Saint-Esprit, se trouvaient plusieurs baraques, louées à divers marchands étagistes.

Lorsqu'en 1792, le Comité de Salut public, envoya une mission à Bayonne pour préparer l'organisation de l'armée des Pyrénées Occidentales, qui devait opérer contre l'Espagne, les représen-

tants du peuple, Carnot, Barrau et Lamarque, ne manquèrent pas de visiter toutes les pièces de la fortification de la vieille forteresse. Mais le nom de bastion du Roi les offusqua sans doute, car ils hâtèrent de le débaptiser et de lui donner le nom nouveau de bastion de la Liberté.

Maintenant, veut-on savoir comment le Réduit faillit être offert à la ville de Bayonne en pur don par Napoléon I^{er}? L'anecdote est assez curieuse pour être racontée, et nous la tirons d'un vieux Bayonnais dans la mémoire duquel s'était fixé un grand nombre de traditions et de faits du même genre.

C'était en 1808, pendant le séjour du grand Empereur dans la ville de Bayonne; on savait Sa Majesté fort bien disposée pour la ville, et on doit concevoir que le maire ne manquait pas d'aller lui faire sa cour aussi souvent qu'il le pouvait. Un jour, s'entretenant assez familièrement avec lui des améliorations qu'il désirait apporter dans la cité, il lui demanda s'il avait quelque remarque particulière à lui faire. Le maire se hâta de saisir la balle au bond.

— Sire, dit-il, Bayonne a, en effet, quelque chose à vous demander. La ville voudrait être mise en possession du Réduit.

— Le Réduit, qu'est cela? Monsieur le Maire.

— Sire, le Réduit est une caserne fortifiée qui se trouve au confluent de la Nive et de l'Adour.

L'Empereur se souvint, en effet, de cet amas de fortifications surannées et archaïques d'un aspect

plus pittoresque que d'une utilité quelconque pour la défense, et il répondit :

— Et qu'en voulez-vous faire, du Réduit ?

— Sire, nous ne savons pas encore. Peut-être rascerons-nous le bâtiment en y substituant un joli jardin avec quelque statue : la ville y gagnera beaucoup, car le spectacle qu'on découvrira depuis le bord opposé sera véritablement enchanteur.

— Eh bien ! j'y consens, dit Napoléon : le Réduit est à vous.

Le maire se retira enchanté et alla aussitôt raconter la bonne nouvelle aux membres du conseil municipal. Le soir même, un de ces derniers se rendit dans la maison Barran, où logeait alors le général de brigade, et entrant dans le salon plein des habitués de ces réunions quotidiennes, il raconta à haute voix la nouvelle gracieuseté de Napoléon, qui ne cessait de combler la ville de ses faveurs.

« — Oui, Messieurs, oui, ajouta l'indiscret conseiller, Sa Majesté nous a donné le Réduit, et cela en toute propriété. »

Il fut à l'instant entouré, félicité, questionné ; mais, assis à une table de jeu d'échecs, se trouvait le colonel du génie commandant, que l'on appelait encore, comme sous l'ancien régime, le *Directeur des Fortifications*. Il ne perdit pas un mot de ce qui venait d'être dit et devint si distrait qu'il se fit battre pitoyablement par son adversaire.

Rentré chez lui, il mit son esprit à la torture

pour parer le coup qui allait lui être porté, car il prévoyait bien que le lendemain même, l'Empereur le ferait appeler; il est probable qu'il trouva quelque chose, car il ne tarda pas à s'endormir. Ainsi qu'il l'avait prévu, il reçut au matin l'ordre de se rendre à Marrac.

Il trouva l'Empereur avec le maire de Bayonne, et Sa Majesté lui apprit qu'elle avait résolu de donner le Réduit à la municipalité pour l'embellissement de la ville.

— Je crois, colonel, dit l'Empereur, qu'il n'y a là aucune difficulté, et que cette vieille fortification directement sous les feux de la Citadelle ne peut être considérée comme nécessaire à la défense?

Le colonel eut l'air de réfléchir, puis il dit :

— Non, sire, je ne vois pas, je ne crois pas; peut-être cependant, une tête de pont!

— Une tête de pont!... s'écria l'Empereur, devenu subitement rêveur: — Une tête de pont. Tiens! Tiens! une tête de pont! et pourquoi pas? — Mais, oui! au fait, colonel. Vous avez raison, une tête de pont, je n'y avais pas pensé. — M. le Maire, ajouta-t-il, nous verrons cela, on étudiera la question!...

Le malin colonel s'était souvenu que l'Empereur avait eu toute sa vie un faible pour les têtes de pont, comme la fameuse tête du pont d'Arcole, et même plus tard, il devait faire exécuter la tête du pont de l'île de Lobau; il tira parti de ce penchant de l'illustre général pour combattre les idées du maire, et voilà comment la ville de

Bayonne n'eut pas le Réduit au moment même où elle croyait être mise en sa possession.

En 1850, on perça une porte sur la face gauche du retranchement du Réduit pour obtenir un passage qui dégagea d'autant l'entrée principale qui était devenu étroite et dangereuse. Depuis longtemps déjà le fossé du Réduit du côté de la ville avait été comblé, et la place Bourgeoise ou plutôt la place du Réduit en avait été considérablement augmentée.

IV

LES CHAÎNES DE SAINT-ESPRIT

Le port intérieur. — Fermeture de la Nive par une chaîne. — Défense et fortifications. — Les chaînes de Saint-Esprit. — Devis de construction en 1511. — La tour du Piémont. — Inondation et crues de la Nive. — Destruction fréquente des chaînes. — Description des chaînes au commencement du XVII^e siècle. — Un projet de pont.

On sait que pendant la domination romaine, Bayonne possédait un port intérieur, qui était situé entre les rues Port-de-Suzée et de Castets. Mais lorsque la ville s'agrandit, au point de construire des maisons et des quartiers populeux sur cet emplacement, il fallut chercher ailleurs un moyen sûr de préservation pour les vaisseaux qui arrivaient de toutes parts mouiller leurs ancrés dans le port de Bayonne. L'endroit fut bientôt trouvé : il consistait dans la partie de la Nive comprise entre la pointe du Réduit et la tour de Sault.

Bayonne n'eut pas le Réduit au moment même où elle croyait être mise en sa possession.

En 1850, on perça une porte sur la face gauche du retranchement du Réduit pour obtenir un passage qui dégagea d'autant l'entrée principale qui était devenu étroite et dangereuse. Depuis longtemps déjà le fossé du Réduit du côté de la ville avait été comblé, et la place Bourgeoise ou plutôt la place du Réduit en avait été considérablement augmentée.

IV

LES CHAÎNES DE SAINT-ESPRIT

Le port intérieur. — Fermeture de la Nive par une chaîne. — Défense et fortifications. — Les chaînes de Saint-Esprit. — Devis de construction en 1511. — La tour du Piémont. — Inondation et crues de la Nive. — Destruction fréquente des chaînes. — Description des chaînes au commencement du XVII^e siècle. — Un projet de pont.

On sait que pendant la domination romaine, Bayonne possédait un port intérieur, qui était situé entre les rues Port-de-Suzée et de Castets. Mais lorsque la ville s'agrandit, au point de construire des maisons et des quartiers populeux sur cet emplacement, il fallut chercher ailleurs un moyen sûr de préservation pour les vaisseaux qui arrivaient de toutes parts mouiller leurs ancrés dans le port de Bayonne. L'endroit fut bientôt trouvé : il consistait dans la partie de la Nive comprise entre la pointe du Réduit et la tour de Sault.

D'ailleurs, sur toute l'étendue des côtes de l'Océan, il existait des ports semblables, qui furent pour la plupart protégés et défendus par de grands travaux pendant les XII^e et XIII^e siècles. Il est probable que l'entrée de la Nive fut close lors de la construction de l'enceinte du Bourg-neuf. Une chaîne et deux tours, dont une existe encore, la tour de Saint-Esprit, furent les premiers éléments de cette défense. On voit encore, paraît-il, à l'entrée du port de Marseille, une des tours qui défendaient le goulet du port et qui date du XIV^e siècle. A l'entrée du port de La Rochelle, qui fut, comme on sait, l'émule et la rivale de Bayonne pendant de longs siècles, il existe encore une belle tour dont les soutènements sont fort anciens et dont le couronnement date du XIV^e siècle, qui défendait le chenal. Elle se reliait à un ouvrage, élevé de l'autre côté du goulet, fermé par une sorte de herse. Enfin, à Aigues-Mortes, le roi Louis IX fit tout d'abord établir à l'entrée du port qui devait lui servir de lieu d'embarquement une tour très importante, et qui est, croyons-nous, connue de nos jours sous le nom de tour de Constance.

Les ports du Moyen-âge étaient fermés par des chaînes, et même, comme à La Rochelle, par des herses, qui étaient suspendues entre les tours séparées par le chenal. Ce fut le premier de ces systèmes qui fut employé, et vraisemblablement après la construction du Bourg-neuf. Des chaînes énormes dont les extrémités étaient retenues dans les deux tours de Piémont et de Saint-Esprit, fermaient l'entrée de la Nive et continuaient la ligne

de muraille forcément interrompue par le cours de la rivière.

On a vu, en effet, que si Bayonne était soigneusement fortifiée du côté de terre et munie de bonnes courtines, il était facile à un ennemi de pénétrer dans la ville en suivant le fil de l'eau, si toutefois il était maître de son cours. Aussi les Bayonnais avaient-ils accumulé les ouvrages de défense : les tours de Saint-Esprit et de Piémont formaient déjà un premier et puissant obstacle. Les chaînes de fer venaient ensuite, tendant au ras de l'eau leurs larges et fortes mailles, et une estacade de bois, formée de pièces reliées et chevillées entre elles, et s'élevant avec le flux et le reflux, présentait enfin un obstacle presque insurmontable, doublé par la force du pont Mayou qui venait ensuite, et qu'il eût fallu forcer pour pénétrer dans la ville.

Aussi voit-on, aux approches de chaque siège, les vaisseaux qui se trouvent dans l'Adour venir s'abriter dans le port intérieur, où ils étaient hors des atteintes de l'ennemi.

Les chaînes de Saint-Esprit ou du pont Mayou étaient le terme d'une promenade fort peu agréable que l'on faisait exécuter aux faux témoins. Un établissement des maire et cent-pairs de 1298 établit qu'ils auront la langue percée avec le griffon de la ville et seront conduits en cet équipage dans toutes les rues, depuis la porte St-Léon jusqu'aux chaînes du pont Mayou, et ensuite bannis de la ville (1).

(1) Archives de Bayonne, AA. 11.

Avec les siècles, ce point de la ville militaire, toujours considéré comme une de ses parties faibles, est constamment renforcé et on ne cesse d'y accumuler les défenses. En 1510, l'ingénieur Jean de Cologne, qui établit un devis des fortifications à faire autour de la ville, s'exprimait de la manière suivante relativement aux chaînes de la Nive :

« Item aucy, seroit bien requis que toutes les chesnes s'enfermasseut par les bouts dedans les tours et dedans la ville, enfermées à bonnes clefz, afin qu'elle ne fussent point sy communes à ung chascun, comme elles sont, et que lesdites clefz fussent mises en garde en la main de gens suffisans ; car, ainsi qu'elles sont, ung chascun les peult ouvrir qui veult » (1).

Puis, un peu plus loin, il ajoute : « Au bout de l'autre chesne d'en bas fault faire ung bon mur commençant à la rue entrant au Port-Neuf, et vers le borct de l'eau au bout de ladite chesne fault faire ung bon moyneau bien percé, auquel sera l'engin pour tirez ladite chesne, et ce est la principale réparation qu'il fault faire en la ville, et la première » (2).

Un peu plus tard, Odet de Foix, comte de Foix et de Comminges, vicomte de Lautrec, rendit de très sévères ordonnances pour la conservation des ports et surtout des chaines de l'Adour (3).

Il est vrai que le plus grand inconvénient de

(1) Archives de Bayonne, BB. 5.

(2) id. id. id.

(3) id. id. DD. 1.

cette défense existait surtout sur la rive gauche de la Nive et en face du Réduit. La tour dite des chaînes a disparu à une époque que nous ne pouvons préciser, mais dont la construction devait dater du premier édifice qui était venu se souder contre la muraille du Port-Neuf ou Piémont.

Cette tour fut sans doute construite lorsqu'il s'agit de mettre à couvert le nouveau quartier du Port-Neuf. Elle était située sur la rive gauche de la Nive et faisait face à la tour de Saint-Esprit. Plus tard, elle fut reconstruite sous le règne de Louis XI et dut allonger son pied dans les eaux de la rivière (1). Elle servait à fermer l'entrée du port de la Nive à l'aide de chaînes de fer qui s'élevaient et s'abaissaient à volonté au moyen de treuils. De là le nom de tour des chaînes qu'elle a fort longtemps gardé. Elle se rattachait à la muraille du Piémont par une courtine qui était en ligne directe avec la rue Port-Neuf. Cette tour servit assez longtemps de magasin à poudre (2).

Toutefois ce ne fut pas sans tiraillements que les Bayonnais parvinrent à obtenir ce qu'ils désiraient. Le 31 octobre 1569, le Conseil de Ville décida de porter remède à ce qu'avait de défective la défense de la rive gauche en face de la tour de Saint-Esprit. Il fit éléver de deux toises le petit parapet de maçonnerie qui partait du canal du Port-Neuf et allait aboutir à la tour de Piémont; d'où l'on manœuvrait les chaînes de la

(1) Archives de Bayonne. — Catalogue du fonds Bourès, Bibliothèque de l'École des Chartes, 1884.

(2) Archives de Bayonne, BB, 27.

Nive. Le parapet était l'endroit le plus abordable par eau; non seulement il pouvait être escaladé avec une échelle, mais un homme pouvait le franchir en se hissant sur un antre. Pour le mieux fortifier, on construisit une deuxième muraille bordée sur grilles en charpentes, au dedans de la ville, et on creusa au pied du parapet une profonde tranchée aboutissant à la rivière. Les terres provenant de cette fouille furent jetées entre les deux murs et formèrent un terrassement sur lequel pouvaient être placés des pièces d'artillerie, des mousquets et un bon nombre d'arquebuses qui, de ce point, pouvaient aisément défendre la rivière. Les gens du conseil auraient bien voulu que le roi fasse un bastion en cet endroit, mais les fonds manquaient; en attendant que l'on pût y pourvoir, le parapet terrassé devait suffire à empêcher toute surprise. Les inondations du 19 décembre démontraient d'ailleurs que la ville était ouverte de ce côté de la rivière, et le clerc indiqua qu'il fallait établir une dernière rangée de chaînes pour se mieux clôturer, et les disposer de manière à pouvoir être abaissées ou remontées selon que les eaux seraient hautes ou basses. Le travail fut commencé sur les fonds d'emprunt, et dans leur délibération, les membres du Corps de Ville exprimèrent l'espoir d'être remboursés par le Roi (1).

En 1583, le célèbre Louis de Foix, appelé à visiter ce point important des fortifications de la ville, fit un mémoire au roi, appuyé de plusieurs

(1) Blay de Gaix, *Histoire militaire de Bayonne*.

plans et dessins, par lequel il représentait qu'il était plutôt nécessaire de faire le travail des chaînes en pierre qu'en bois, ainsi qu'il avait été fait jusqu'alors (1).

Les chaînes dites de Saint-Esprit, s'abaissant et s'élevant à l'aide d'une roue (2) et d'un treuil placé dans le flanc de la tour de ce nom, furent l'objet des soins constants des échevins et des ingénieurs militaires, d'autant plus qu'à chaque grande crue de la Nive, elles étaient emportées par le courant. Nos archives contiennent une foule de relations de ces destructions arrivées à diverses reprises pendant le cours du XVI^e et du XVII^e siècles, notamment en 1614, où le procès-verbal de la destruction en fut dressé par le comte de Gramont Toulonjeon, maire de Bayonne, et par les échevins (3); en 1625, où les ponts Panecau et Mayou, les chaînes du Nord et du Sud; de la plateforme et du bastion de Saint-Esprit, disparaissent dans une nuit d'orage (4); et enfin en 1641, où les chaînes et les ponts emportés, après avoir passé la Barre, furent s'échouer sur les côtes d'Ondres et de Labenne, où leurs débris furent précieusement recueillis (5). Lorsqu'un fait de ce genre se produisait, la forteresse avait une blessure au flanc, et jusqu'au moment où les chaînes

(1) Archives de Bayonne, BB, 5.

(2) CC. 24. En 1601, Duteouse mentionne le raccommodage de la roue servant à lever les chaînes de Saint-Esprit.

(3) Archives de Bayonne, DD, 28.

(4) Id., id., DD, 34.

(5) Id., id., DD, 37.

étaient rétablies, ce qui exigeait un travail long et coûteux, le corps de ville se voyait dans l'obligation de redoubler de vigilance et confiait alors la garde de cette partie de la ville aux pilotes de la rivière, qui recevaient un salaire assez élevé (1).

On peut se demander en quoi consistaient ces chaînes si essentielles pour la défense de Bayonne, et dont la construction et l'entretien grevaient souvent le budget de la ville. Un curieux document conservé dans nos précieuses archives va nous l'apprendre, car il les décrit avec détail. C'est à propos de la reconstruction qui en fut faite après qu'elles eurent été emportées par une crue de la Nive en 1642. Nous reproduisons intégralement cette pièce sans y rien changer :

« A chaque bout de cette chaisne a été faite une palissade composée de soixante palis ferrés de pointes de fer, armoisés en haut et bas, et au milieu cloués et chevillés de trois grandes chevilles de fer chacun.

« Ladicté chaisne est composée de cinq files de pieux, ferrés de grosses pointes de fer, sept pieux chacune file, d'un chapeau, deux armoises, et avec pièces de charpenterie en escharpe, le tout chevillé de quantité de grosses et longues chevilles de fer, et à chaque bout desdites files il a esté posé deux pieux boutans, avec leurs patins, et au dessus d'icelles a esté posé vingt et une poultres d'un pied de gros, sur cinq thoises de long, six grands mats de bois de sapin à fleur

(1) Archives de Bayonne, CC. 488.

d'eau, soutenus avec chaisnes et chaisnons de fer pour les hausser et baisser, les susditz pieux sont de cinq à six thoises de longueur sur douze à quinze poulces de gros. Et à la dernière file de pieux du costé de ladite tour du Saint-Esprit, on a attaché cinq grosses chaisnes de fer, à l'endroit du passage des vaisseaux, avec de gros crampons et liens de fer, les uns au dessus des autres, chaque chaisnon a un poulce de diamètre; elles sont faictes comme un rez de pescheur, trammées de quantité de chaisnons pour empescher que rien ne puisse passer lorsque lesdites chaisnes sont tendues. Lesquelles sont attachées à une machine de bois de charpenterie composée de deux arbres, d'une roue avec ses pignons, d'une lanterne, et d'un gros cable, le tout assemblé dans deux chevalets qui sont composés de patins, poteaux contreisches et chapeau ferré de sa ferrure nécessaire. Le tout servant pour tendre et détendre lesdites chaisnes, quand il en est besoing.

« Et pour passer les dites chaisnes a esté faict une voulte souterraine de maçonnerie de trois thoises et demy de long, de trois à quatre pieds de large, sur six à sept pieds de haut. Et au dessus de la dite voulte au rez de chaussée de la place, a esté faict un passage de pierres de taille et voulté, pour aller à l'estage bas de la susdite tour de St-Esprit, qui contient huit à neuf piedz de large et autant de long. Et à costé d'icelles a esté fait un escalier de dix-sept marches de pierre dure, de trois pieds de long, pour monter sur la muraille, et pour aller jusque sur le bastion qui est nouvel-

lement construit hors dicté tour. Et sur la dicté voulte a esté faict des garde-sous de maçonnerie et parapets du costé de la rivière. » Cette construction montait à la somme, considérable pour l'époque, de 10,201 livres (1).

Quelque solide que parût ce travail, on a déjà vu qu'il fut fréquemment enlevé par le courant de la Nive. Cependant il continua à être soigneusement entretenu et ne disparut définitivement qu'au commencement du XIX^e siècle. Avant la démolition de la courtine du quai du Réduit, on remarquait encore l'ancienne porte d'eau qui permettait les communications avec l'estacade.

En 1857, et pour mieux appuyer un projet de communication entre les deux rives de l'Adour, un architecte bayonnais fit un plan dans lequel un pont, nommé pont Napoléon, traversait la Nive un peu en aval de l'ancienne estacade et tout à fait à son embouchure. Ce pont communiquait avec le pont de Saint-Esprit par une voie carrossable tracée sur la rive gauche de l'Adour et pratiquée en dernier lieu avec une partie du Réduit; cette route allait déboucher un peu après l'Hôtel de ville sur la place d'Armes; mais ce plan resta à l'état de projet.

(1) Archives de Bayonne, CC. 172.

V — LA PLACE DU RÉDUIT OU PLACE BOURGEOISE

La place Bourgeoise sert aux rassemblements de la milice. — La garde bourgeoise de Bayonne. — Piques et arquebuses. — La place de la Croix. — Une mission au XVIII^e siècle. — Une intéressante relation. — Plantation d'une croix. — Souv Charles IX. — Entrée de Napoléon à Bayonne. — L'arc-de-trionphe. — La place du Réduit en 1808. — Détails inédits. — Un beau spectacle. — La porte du Réduit et la place. — La gloire militaire. — Passage de la Grande Armée. — Les régiments étrangers. — Conclusion.

Comme tout le reste du terrain dont nous avons essayé de faire l'historique, la place du Réduit ou place Bourgeoise a été gagnée par nos pères sur les alluvions des rivières, mais avait diminué de beaucoup en étendue par les empiètements successifs du fort du Réduit. En 1612, quoique garnie d'une batterie de canons, on voit cette place occuper le terrain tout entier qui s'étendait entre le pont et la porte de Saint-Esprit, et se prolonger jusqu'à pied de la tour. Elle portait alors le nom de place Bourgeoise et servait, depuis le commencement du moyen-âge, aux manœuvres et aux rassemblements des milices communales. C'était là que le maire passait en revue les troupes de la garnison, lorsque l'absence du gouverneur et du lieutenant de roi le faisait chef militaire de la ville.

La milice communale et la garde bourgeoise qui lui succéda tiennent une si grande place dans la vie bayonnaise de l'ancien régime, qu'il ne nous paraît pas hors de propos de placer ici quelques renseignements qui sont encore inédits.

On sait que la milice communale de Bayonne, sous les ordres du maire, ne se contentait pas de

préter l'appui de ses armes aux princes anglais à Taillebourg et ailleurs, mais encore qu'elle débarqua plusieurs fois en Angleterre, où elle assista, entr'autres, à la bataille de Lœves. Nous nous contenterons d'une étude rapide sur le rôle joué par la milice bourgeoise à Bayonne, dans sa formation et son organisation.

On la trouve, pendant le XVI^e et le XVII^e siècles, formant deux bataillons divisés en piquiers et en mousquetaires; les premiers portant le morion, le corselet, la pique de dix-huit pieds et l'épée, les seconds, le mousquet avec la bandoulière à la wallonne. En 1730, une ordonnance de Louis XV imposait à tous le guet et la garde. Etaient seuls exceptés de cette mesure les hommes d'armes et leurs archers, et les septuagénaires. L'effectif de la garde bourgeoise monta ainsi à 1.550 officiers et soldats.

Si l'on veut savoir quel était l'armement dont disposaient les 130 hommes fournis par les rues Panecau, Galuperie et Pont Traversant, en 1618, on saura qu'il y avait dix casques et cuirasses, huit piques, cent douze hallebardes et pertuisanes, quarante-trois mousquets et cent vingt-huit arquebuses. Il n'y est pas question d'épées, et cela s'explique. Bayonne, ville essentiellement militaire, ayant le privilège royal de se garder elle-même, avait droit de port d'armes, et il n'était pas un habitant qui sortit dans la rue sans avoir un estoque balançant sur sa cuisse. Les drapeaux de la garde bourgeoise étaient au XVIII^e siècle de taffetas blanc et bleu; les tambours et les fifres étaient

vêtus de casaques en écarlate avec parements verts, c'est-à-dire des couleurs de la ville. Mais ce service était devenu de plus en plus lourd pour les habitants, et il fut fait un projet de formation d'un corps de volontaires soldés, faisant le service pour la garde bourgeoise, projet qui fut bientôt rejeté. Cependant, dans les moments de péril, et principalement en 1758, au moment où l'on craignait la descente d'une armée anglaise, il fut formé quatre compagnies de volontaires pour la défense des points les plus menacés; enfin 1789 vit disparaître la garde bourgeoise et s'opérer son remplacement par la formation de la garde nationale, composée de tous les citoyens bayonnais «indistinctement», depuis l'âge de 18 ans jusqu'à celui de 60 (1).

La place du Réduit ou place Bourgeoise prit aussi le nom de place de la Croix, à propos d'une mission et d'une plantation de croix par le Père Honoré, capucin missionnaire (2), et un peu plus tard, le 15 janvier 1725, une autre mission fut prêchée et une autre croix plantée sur la place d'une manière très solennelle. La relation en est curieuse et nous a été conservée :

« Le registre demeurera chargé qu'ayant paru convenable à M. l'Evêque de procurer une mission en cette ville pour la plus ample instruction de ses habitants et de ceux de la banlieue, cette mission a commencé le 1^{er} dimanche de l'Avent, 3^e du mois de décembre, et a continué jusqu'à ce jour.

(1) Archives de Bayonne, BB. 64.

(2) Id. id., BB. 20.

d'hui, par les Réverends Pères de la Doctrine chrétienne que M. l'Evêque a choisi et qui, durant le cours de leur carrière, ont témoigné tout le zèle qu'on pouvait attendre de leur mission, par les fréquentes instructions et conférences qu'ils ont donné au peuple; en sorte qu'ayant indiqué au Corps le terme auquel leur mission devoit finir, et que, selon l'usage qui s'observe en pareil cas, on a accoutumé d'arburer la Croix, il auroit été arrêté et délibéré que ladite croix et ses mystères soient faits et préparés pour le jour d'hier, aux frais et dépens de la ville, ainsi qu'il s'était pratiqué en 1682, lors de la dernière mission; et qu'afin d'indiquer un lieu convenable dans l'enceinte de la ville, où ladite croix put être élevée, MM. Dulivier et Casaubon étoient allés, de la part du Corps, trouver M. Dadoncourt, lieutenant de Roy de la place, pour fixer avec lui le lieu le plus commode et le plus exposé à la vue et au passage public pour faire part au Corps de leur députation.

« Et bientôt après lesdits sieurs Dulivier et Casaubon ayant rapporté avoir couvenu avec M. Dadoncourt que la croix seroit élevée à la place Bourgeoise, contre le parapet du Réduit contigu à l'angle du bastion qui donne du costé de la rivière, il auroit esté délibéré que le Corps se conformoit à cet arrangement et que, par lesdits sieurs Dulivier et Casaubon, il serait pourvu à la préparation de ladite croix avec ses saints mystères, aux proportions suivantes :

« Que la Croix auroit vingt quatre pieds et demi de longueur sur neuf pouces en quarré, la pièce

traversante de neuf pieds de long sur la même épaisseur, en sorte qu'il y a vingt pieds d'élévation au dessus du sol, et que pour la commodité de ceux qui iroient faire leurs stations aux pieds de la croix, elle seroit entourée de trois degrés de pierre de Bidache, et que pour les mistères, il seroit également préparé :

« Un coq, un marteau, la lanterne, le tout de fer blanc;

« Des tenailles et trois clous de fer.

« L'inscription I. N. R. I.

« La couronne d'épines avec trois clous joints ensemble, dans la circonference d'icelle un gantlet, un bassin et une aiguierre, la lance et l'épouge; le roseau, le sabre avec l'oreille y attachée; les trente deniers, la bourse, les dez, le balay, l'échelle et le fouet, le tout de bois; et le dit fouet avec les bouts de fil d'archal, le tout peint à l'huile d'une couleur assortissante, de quoy lesdits sieurs Dulivier et Casaubon s'estoient chargés.

« Et le treizième dudit mois de janvier, veille de la cérémonie, lesdits sieurs Dulivier et Casaubon ayant fait porter dans l'Hostel de Ville les mistères de la Croix, et le mesme jour, l'arbre au lieu destiné, le Corps s'estant rassemblé et ayant esté rapporté que MM. les officiers du sénéchal de cette ville estoient résolus d'assister à la cérémonie et à la procession générale; que, par cet ordre, il conviendroit que le corps des magistrats y assistat aussy, de mesme les saints mistères furent distribués à des personnes connues. Auroient esté délibéré que lesdits magistrats assisteroient à

la procession avec leurs robes, et que les 20 mystères détaillés cy à costé seroient distribués à 20 jeunes hommes de famille les plus aparans, dont il auroit esté dressé une liste pour qu'ils se tiennent pour avertix et qu'il n'y ait point de confusion.

« Et avenant ledit jour de dimanche quatorzième dudit mois, lesdits sieurs magistrats se seroient rendus à l'Hostel de Ville, vers une heure de relevée; ils auroient distribué les mystères de la Croix aux dits jeunes gens compris dans la liste, qui les portèrent avec une dévotion et une modestie louables, vestus de noir, auroient esté les porter sur le grand autel du costé du chœur où ils auroient esté pendant les vêpres et complies, où les sieurs magistrats auroient assisté en robe, et où se seroient pareillement rendus M. Dadoncourt et MM. les officiers du sénéchal, précédés de leurs huissiers.

« Ce fait, vêpres et complies finies, ceux chargés de porter les saints mystères les auroient repris, après avoir esté bénis, et auroient formé deux rangs, entre la croix et le clergé, et auroient commencé la procession sans qu'il y ent aucune communauté de religieux, en chantant le *Miserere*, jusqu'an lieu où la Croix estoit eslevée de la veille. M. Dadoncourt, à la suite de la procession, à la droite de M. le lieutenant général et MM. les officiers du sénéchal après, ensuite MM. les magistrats, précédés des capitaines de leurs gardes avec les casques et les massiers ordinaires. Et la procession estant parvenue à la place Bourgeoise,

le clergé auroit bénii l'arbre de la Croix et chanté ensuite à diverses reprises le *Vexillum*, pendant tout le temps qui fut employé à attacher les saints mistères à l'arbre ; après quoy tout le monde s'estoit mis à genoux, MM. les chanoines auroient esté après le célébrant, de deux en deux, adorer et baiser la croix, les prébendiers ensuite et les missionnaires après, puis M. Dadoncourt, MM. les officiers du sénéchal et MM. les magistrats, les jeunes gens qui avoient porté les mistères, et après eux tout le peuple qui estoit en soule et en très grand nombre à la suite de la procession. Et l'adoration de la Croix ayant esté faicté avec beaucoup d'ordre et de tranquilité, par l'attention qu'on auroit eu de poster un détachement sur le pont Mayour et autant à la place Bourgeoise, même un autre à la teste du clergé et à la queue des magistrats, la procession auroit continué par la rue du Bourgneuf, et fait le tour de la ville en chantant le *Te Deum*, jusqu'au retour dans l'église cathédrale où, après que tous les Corps avoient repris leur place ordinaire, la bénédiction du Saint Sacrement auroit esté donnée par le chanoine célébrant, après quoy le monde se seroit retiré » (1).

Cette place porta pendant longtemps encore, le même nom, car nous la trouvons citée sous ce vocable, dans un accord passé devant M^e Dhiriart, notaire, entre la compagnie des maîtres cordonniers et les commis Pomchotz dit Blaise et Collet « lesquels sont autorisés à établir leurs boutiques

(1) Archives de Bayonne, BB. 45.

sur la place de la Croix (place Bourgeoise) tout le temps que durera la réparation du Fort du Réduit» (1).

Le terrain de la place Bourgeoise, à demi militaire à demi communal, fut l'objet de nombreuses contestations entre le corps de ville et M. de Touros, directeur des fortifications ; elles furent aplanies par l'entremise du marquis de Paulmy, ministre de la guerre, à laquelle le corps écrivit pour le remercier.

Cet étroit espace de terrain était merveilleusement situé pour le déploiement des troupes lors des entrées des rois et des reines. Ainsi, pour l'arrivée de Charles IX, et de Catherine de Médicis, un bataillon d'enfants richement habillés et l'épée nue à la main, s'y trouvait rangé en bon ordre pour recevoir les rois.

Mais la place du Réduit, qui avait définitivement pris ce nom, allait connaître des réceptions plus somptueuses encore, et dont le souvenir il y a bien peu d'années, était encore présent dans la mémoire des vieux Bayonnais, témoins oculaires de ces faits remarquables de notre histoire locale, et dont nous allons fixer le souvenir à l'aide de documents authentiques et pour la plupart inédits. On nous pardonnera ces détails en faveur de la richesse du sujet et surtout de sa documentation.

On était en 1808, et tout était prêt pour la réception de l'Empereur. Un logement avait été préparé dans l'hôtel du Gouvernement, et les

(1) Archives de Bayonne, BB. 45.

maisons environnantes avaient été disposées pour sa suite.

En même temps un magnifique arc-de-triomphe fut dressé sur la place du Réduit en face de la porte extérieure du retranchement. Les dessins en furent exécutés par Jean-Joseph Saint-Martin, ingénieur géographe à Bayonne, et il portait pour inscription principale ces mots :

*Arc-de-Triomphe
Erigé par la Ville de Bayonne
à Napoléon le Grand.*

« L'arc-de-triomphe sera à deux faces, dit un document officiel, orné sur chacune d'elles par des pilastres de l'ordre dorique.

« Au dessus sera un ornement composé d'un aigle couronné par les attributs de la guerre, le tout représenté par une draperie.

« Autour du cintre du côté de l'entrée par la porte du Réduit, seront ces mots :

*Hommage de la ville de Bayonne
à Napoléon le Grand.*

« Au dessus de l'archivolte à gauche sera une statue peinte tenant à la main gauche une épée, et, de la droite, une tablette avec ces mots :

Il a vaincu la terre.

* Une semblable statue, placée sur l'archivolte à droite, aura la main droite sur une ancre garnie d'une épée et de la foudre. Et à sa main gauche, une tablette portant ces mots :

Il vengera bientôt la mer.

« La face de l'arc-de-triomphe du côté de la ville sera égale à la première, à l'exception de l'inscription du centre qui sera comme suit :

Fidélité, amour et reconnaissance.

« La statue à gauche, vue du côté de la ville, aura pour emblème un œil entouré de rayons, et tiendra une tablette où on lira ces mots :

*La France lui doit son bonheur
et sa gloire.*

« Celle du côté opposé, tenant à sa main droite un livre ornementé d'une croix et à sa gauche une tablette présentant ceux-ci :

*La Religion, son culte
et ses autels.*

« Les deux faces de l'arc-de-triomphe seront garnis de verres à lampions et d'un lustre suspendu au milieu pour être allumé, si Sa Majesté arrivait de nuit. »

Enfin, tout était prêt, les grenadiers et les chasseurs de la garde impériale étaient arrivés en poste à Saint-Esprit, et passèrent en grande tenue le pont de bois qui séparait cet ancien faubourg de la ville de Bayonne. La garnison entière avait pris les armes pour recevoir dignement cette élite de l'armée. Les bourgeois envahissaient les rues, les places, les fenêtres et les toits, et criaient, comme de bons Français qu'ils étaient : « Vive la vieille garde. »

Enfin, Napoléon arriva à Bayonne le 14 avril 1808, à neuf heures et demie du soir. Un piquet

de la garde d'honneur à cheval était allé l'attendre à Saint-Etienne, aux limites de la garnison. Un drapeau devait être hissé pour prévenir la citadelle de son arrivée, où une batterie de six pièces de canon avait été préparée pour exécuter les salves réglementaires. Mais l'obscurité de la nuit ne permit pas de se servir de ce signal. Il y avait une autre batterie de deux canons aux Allées-Boufflers, une de quatre canons au Réduit, et une de trois canons au Château-Vieux. Une foule immense s'était précipitée dès le matin sur la route de Bordeaux ; la longue rue Maubec, la place de Saint-Esprit, les deux ponts, les quais, la ville entière étaient jonchés de verdure et resplendissaient de la plus brillante illumination ; les cloches, malgré les prescriptions catholiques du Jeudi Saint, sonnaient à toute volée, les canons tiraient sur les remparts, à la citadelle, dans le port et sur les vaisseaux, et, au milieu de ce fracas, de cette foule, de cet éclat, d'assourdisantes acclamations dominaient un moment tous les bruits.

C'était un magnifique spectacle que cette marche de nuit à travers une foule presque en délire d'admiration et de curiosité. Voyez ces deux rivières où semblent se réfléchir et se répercuter toutes les voix ; ces navires rapprochés dont les mâtures se dessinent sur les massifs noirs des allées ; toutes ces maisons richement éclairées qui laissent paraître à leurs mille fenêtres des grappes vivantes de spectateurs ; ces armes étincelantes, ces longues files d'hommes et de chevaux, les fanfares, les cloches, le canon, les cris de joie, et si vous

parvenez à évoquer fidèlement cette physionomie de la ville, ce tableau si riche d'expression et de couleurs, vous aurez peint à grands traits cette nuit historique du 14 avril, dont on doit se souvenir au moins avec une sorte de patriotisme local.

Lorsque le cortège impérial fut parvenu à Ondres, la gendarmerie des Landes qui, avec la garde d'honneur à cheval, lui avait constamment servi d'escorte, se renforça de plusieurs brigades, tandis qu'un fort escadron de cuirassiers, venu de Bayonne, fermait la marche. En haut de Saint-Etienne, et malgré sa volonté, disent les mémoires bayonnais du temps, le peuple enivré se rua sur la berline de l'Empereur, détacha les chevaux pour la traîner à bras, et Napoléon fit ainsi son entrée triomphale. Il arriva à l'arc de-triomphe élevé par la commune de Saint-Esprit, qui était la dernière du département des Landes. Il y fut reçu par le maire et par la municipalité qui le suppliaient d'agréer une garde d'honneur parfaitement organisée, et qui fut admise à l'accompagner jusqu'au milieu du pont. Le cortège, précédé par la garde d'honneur de Saint-Esprit, traversa la ville magnifiquement illuminée, et pavoiée dans toute la largeur de ses rues par un grand nombre de pavillons de touffes couleurs, flottant sur des guirlandes de laurier où étaient suspendues des couronnes artistement tressées. Toute la population, ou à la suite du cortège, ou aux fenêtres, donnait les démonstrations de l'allégresse la plus vive. Les clamours ont redoublé lorsque le cortège est parvenu jusqu'à la grande place, dont les maisons,

appartenant pour la plupart à des particuliers de la nation juive, étaient parfaitement illuminées et produisaient un très bel effet. Arrivé au milieu du pont, le préfet des Landes, qui avait jusque-là accompagné l'Empereur à franc étrier, se vit remplacé par le préfet des Basses-Pyrénées, général de Castellane, qui le reçut à la tête de la garde d'honneur.

Napoléon passa sous la porte de France et arriva sur la place du Réduit, où il fut reçu par la municipalité et les autorités bayonnaises. Il descendit de voiture pour monter à cheval. Il était ce jour-là revêtu de son uniforme habituel des chasseurs de la garde. Sur la place, il jeta un regard autour de lui. Le spectacle était grandiose : la gendarmerie d'élite et les chevau-légers polonais escortaient l'Empereur, autour duquel se pressait un nombreux état-major, car il avait avec lui le maréchal Berthier, prince de Neuschatel, le général Duroc, grand-maréchal du palais, les généraux Lebrun et Ordener, les ministres Maret et Champaigny ; il était suivi de son mameluck Roustan, dont le costume oriental produisait son effet ordinaire. Les deux compagnies de la garde d'honneur à pied et à cheval de Bayonne et une troisième compagnie de garde d'honneur basque étaient sous les armes. Cette dernière avait été soigneusement composée des plus beaux hommes choisis dans un pays où la beauté physique est commune. Le bérét bleu national, orné d'un large gland rouge, une jaquette rouge, la culotte et la guêtre de velours noir, tel était le costume pittoresque

que les Basques avaient adopté, et qui faisait encore mieux valoir leur taille mince et élancée. C'était le coup d'œil le plus riche et le plus varié.

Ici, dit un contemporain, M. Detchegaray, maire de Bayonne, ancien chevalier de Saint-Louis, présenta à l'Empereur les clés de la ville et lui adressa un tout petit discours pas mal tourné.

Ainsi que nous l'avons dit, l'arc-de-triomphe était entouré des fantassins de la garde d'honneur en habits rouges et des cavaliers en fracs marrons. Ces uniformes écarlates sautèrent aux yeux de l'Empereur, qui n'aimait pas, comme on le sait, les Anglais. « Qu'est cela? demanda-t-il au maire. — C'est votre garde d'honneur, sire. — Et c'est vous, Monsieur le Maire, qui commandez ces rouges à pied? — Oui, Sire, et ces puces à cheval. » Le bon mot n'était pas préparé; il fit sourire Napoléon. Le maire, confus, rougit jusqu'au blanc des yeux.

Après la harangue du maire, qu'il eut le bon esprit de faire courte, l'Empereur monta à cheval, et suivi de toute son escorte de maréchaux et d'aides-de-camp, précédé et suivi par la gendarmerie d'élite, la garde d'honneur, les chevau-légers polonais et les cuirassiers, il traversa au grand trot le pont Mayou. En arrivant à l'entrée de la rue, il eut le temps de jeter un coup d'œil sur les colonnes profondes des grenadiers de la garde impériale qui, rangés en colonne de bataillon, couvraient la place de la Liberté de leurs bonnets à poil et de leurs baïonnettes étincelantes. Un souvenir du temps nous assure que la première

compagnie, qui faisait face au pont par lequel débouchait l'Empereur, avait plus de quarante hommes décorés de la Légion d'honneur.

Quelques jours avant l'arrivée de Napoléon, un de ses fourriers envoyé en avant fit remarquer que l'Empereur ayant l'habitude de courir à toute bride dans les rues des villes qu'il traversait, les pavés pointus qui décoraient à cette époque les rues de Bayonne pouvaient occasionner une chute dangereuse et produire un malheur irréparable. Un pied de sable avait été aussitôt étendu sur le pavé des rues qu'il devait parcourir.

Napoléon traversa rapidement les rues du Pont-Mayou et de l'Argenterie, passa sans s'arrêter devant la Cathédrale, descendit la rue de l'Évêché, et arriva devant le palais du Gouvernement où tout avait été disposé pour le recevoir. On ne nota d'autre incident que la chute d'un cheval-léger Polonais, qui s'abattit avec sa monture à l'angle brusque que fait la rue Argenterie avec la place Notre-Dame. A onze heures, Napoléon était déjà couché, qu'une magnifique illumination éclairait encore la ville de toutes parts.

L'Évêque avait à une de ses fenêtres une aigle couronnée sur laquelle on lisait ces mots :

A sa puissante voix nos autels se relèvent.

Au second transparent on lisait :

Religia pollet, Napoleonis ope.

Le maire avait un énorme transparent à la façade de son hôtel, sur lequel il y avait une grande

aigle couronnée, s'élevant majestueusement, et sur laquelle on lisait :

Son vol n'atteint pas la hauteur de sa gloire.

Mais cette fête si belle allait avoir un lendemain, et la place du Réduit n'allait pas tarder à connaître la splendeur des défilés militaires. L'extraordinaire spoliation du trône des Bourbons d'Espagne allait mettre à feu la Péninsule entière, et Napoléon allait se voir dans l'obligation de venger le désastre de Baylen.

Sous la monumentale porte du Réduit, sous sa voûte étroite et sombre terminée par un arc où se voyait un écusson royal aux trois fleurs de lys martelé par la Révolution et entourée d'une peau de tigre sculptée en pleine pierre, allaient passer par régiments, brigades et divisions entières, les vieilles bandes d'Austerlitz et d'Iéna et de Friedland. Avant d'entrer en ville, les soldats prenaient la grande tenue, se rasaienit, et arboraient le glorieux plumet aux couleurs éclatantes.

Puis, auprès de l'arc-de-triomphe, de l'Empereur toujours debout, les anciens corps de la Grande Armée étaient reçus par le maire et la municipalité bayonnaise, qui, d'après les ordres de Napoléon, décoraient leurs drapeaux de couronnes de lauriers.

De 1807 à 1813, passaient ainsi des flots ininterrompus d'hommes, de chevaux et de canons. Car il n'y avait pas d'autre entrée pour pénétrer dans la ville, et à part une quarantaine de mille hommes qui envahirent l'Espagne par la Catalo-

gne, on peut évaluer le total des troupes qui traversaient la place du Réduit à 550,000 hommes d'infanterie, 100,000 hommes de cavalerie, 1200 pièces de canon de campagne, les équipages de siège qui devait servir aux prises de Saragosse, de Girone, de Tarragone et de Ciudad-Rodrigo et 100,000 chevaux de trait. Sans compter 180,000 prisonniers espagnols, anglais et portugais, qui traversèrent aussi cette place pour être relégués dans l'intérieur de la France.

Sans doute il serait trop long de détailler tous ces corps de troupes qui passèrent par cette place revêtus d'uniformes somptueux, de ces uniformes dont l'élégance et les richesses déterminèrent bien souvent des vocations. Mais nous en donnerons cependant un résumé succinct, afin que l'on puisse avoir une idée du spectacle inoubliable que les habitants de notre ville eurent tous les jours sous les yeux.

En outre de la garde impériale, infanterie, cavalerie et artillerie, on vit passer 19 régiments d'infanterie légère, 74 régiments d'infanterie de ligne, 1 régiment de cuirassiers, 22 régiments de dragons, 13 régiments de chasseurs à cheval, 7 régiments de hussards, des détachements de six régiments d'artillerie et les services auxiliaires. Dans le principe des affaires d'Espagne, l'Empereur avait envoyé dans ce pays des corps français de formation nouvelle ou provisoire, régiments de marche, constitués ou non : légions de réserve de l'intérieur, compagnies de réserves départementales, régiments de pionniers blancs, compa-

gnies de miquelets, bataillons auxiliaires d'infanterie, compagnies de pionniers volontaires étrangers, bataillons de chasseurs des montagnes, bataillons de garde nationale d'élite, légion nationale d'élite, sans parler des régiments de la garde municipale de Paris; « mais à mesure que ces éléments ont fondu, il a été amené à joindre dans de fortes proportions, aux renforts d'origine française, les étrangers qu'il avait à son service: il a envoyé trois régiments au moins de Suisses, un bataillon valaisan, un neuchatelois, le régiment d'Isembourg, le régiment irlandais, le régiment de Prusse, la légion du Midi, la légion hanovrienne, la légion de la Vistule (quatre régiments d'infanterie et un de cavalerie), les chasseurs à cheval de la légion portugaise et le régiment de Westphalie. Après Baylen, le royaume d'Italie a fourni au moins huit régiments d'infanterie et trois de cavalerie; le royaume de Naples, trois d'infanterie et un de cavalerie; le royaume de Hollande, trois d'infanterie et un de cavalerie; le grand-duché de Berg, deux d'infanterie et un de cavalerie; le royaume de Westphalie, quatre d'infanterie et un de cavalerie; le grand-duché de Varsovie, trois d'infanterie; le grand-duché de Hesse, un d'infanterie; le grand-duché de Bade, un; le duché de Nassau, deux; le grand-duché de Francfort, un; les principautés d'Anhalt et Lippe, un; les principautés de Schwartzbourg, Waldeck et Reuss, le grand-duché de Wurtzbourg, un, » et tant d'autres corps que nous sommes obligés de passer pour ne pas allonger démesurément cette nomenclature.

Le vœu général de toutes les municipalités qui se sont succédé s'est toujours porté sur la démolition du Réduit qui, aux yeux de bien des gens, faisait une tache au front même de la vieille cité. Aujourd'hui que le but a été atteint, il serait trop long et inutile de parler de toutes les tentatives qui furent faites pour y arriver. Quant à nous, notre tâche est terminée, car nous n'avons voulu que résumer ici quelques faits historiques et quelques événements qui eux, du moins, ne disparaîtront pas à tout jamais.

Bayonne, le 3 Mai 1907.

E. DUCÉRÉ.

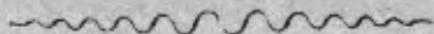




TABLE DES CHAPITRES

	Pages
Avant-propos	1
I. La Tour et la Capitainerie de Saint-Esprit :	
La tour de Saint-Esprit. — Les tours du guet. — Une tour phare. — La tour et son armement. — La capitainerie de Saint-Esprit. — Une lettre de François I ^r . — Le capitaine de la tour. — Projet de renforcement. — La garde de la tour. — La tour de Saint-Esprit sert de prison. — Le marquis de Gange. — Une défense mobile. — Le coran barbotat.	3
II. La Porte de Saint-Esprit et la Porte de France :	
Date probable de la construction. — Description de la porte de Saint- Esprit. — Le <i>Portal</i> . — L'ingénieur Jean de Cologne. — Entrée de Charles IX. — Ornancement de la porte Saint-Esprit. — Une inscription. — Plan et vue de la porte en 1612. — Postes de dé- fense. — Le comte de Gramont et la porte de Saint-Esprit. — Entrée à Bayonne de l'évêque Fouquet. — Le comte de Louvigny. — Lettre du ministre de Seignelay. — La porte de France. — Un drame sanglant. — Le vicomte d'Orthe. — Assassinat d'un magis- trat bayonnais. — Une curieuse relation. — Les arques de Bayonne. — <i>Nanquam Polluta</i>	15
III. Le Fort du Réduit et le Bastion du Roi :	
L'ensemble de l'ouvrage. — Construction du boulevard. — Travaux de perfectionnement. — L'ingénieur Errard, de Bar-le-Duc. — Le bastion du Roi. — Projet d'attaque. — Le rapport d'un espion. — Le Fort du Réduit. — Le maréchal de Vauban. — En 1774. — La garnison. — Le régiment Cantabro infanterie. — La caserne Barbancourt. — Les logements du Réduit. — Le bastion de la Liberté. — Napoléon et le Réduit. — Un souvenir du temps. — Le retrai- tement du Réduit.	34

	Pages
IV. Les Chaines de Saint-Esprit :	
Le port intérieur. — Fermeture de la Nive par une chaîne. — Défense et fortifications. — Les chaînes de Saint-Esprit. — Devis de construction en 1511. — La tour du Picodon. — Inondations et crues de la Nive. — Destruction fréquente des chaînes. — Description des chaînes au commencement du XVII ^e siècle. — Un projet de pont.	47
V. La Place du Réduit ou Place Bourgeoise :	
La place Bourgeoise sert aux rassemblements de la milice. — La garde bourgeoise de Bayonne. — Piques et arquebuses. — La place de la Croix. — Une mission au XVIII ^e siècle. — Une intéressante relation. — Plantation d'une croix. — Sous Charles IX. — Entrée de Napoléon à Bayonne. — L'arc-de-triomphe. — La place du Réduit en 1808. — Détails inédits. — Un beau spectacle. — La porte du Réduit et la place. — La gloire militaire. — Passage de la Grande Armée. — Les régiments étrangers. — Conclusion.	57



